

PRIX D'ABONNEMENT
 Franco pour la Suisse
 Un an Fr. 16.
 Six mois 8.40
 Trois mois 4.20

Pour l'Étranger:
 Un an Fr. 28.—
 Six mois 14.—
 Trois mois 7.—
 Un mois 5.—

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 20 ct.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
 Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES
 La Chaux-de-Fonds 90 ct. la ligne
 (minimum Fr. 2.—)
 Canton de Neuchâtel et Jura
 bernois 95 ct. la ligne
 suisse 30 " " " " " "
 étranger 40 " " " " " "
 (minimum 10 lignes)
 Réclames fr. 1.50 la ligne

Régie ex-régionale Annonces suisses S. A.
 Bienne et succursales

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

DEUX CONCEPTIONS

La Chaux-de-Fonds, le 8 octobre.

Notre excellent collaborateur et ami M. Tony Roche — dont les lecteurs de ce journal apprécient la sûreté de jugement et la courageuse indépendance — écrivait il y a quelques jours, à propos de la politique genevoise : « La lutte ne serait utile qu'autant qu'elle mettrait aux prises le socialisme et ce qui ne l'est pas. »

Le fait est que l'évolution politique, morale et sociale qui s'est produite depuis quelques années sous la poussée d'événements formidables a achevé de disloquer les cadres des partis. Il y a longtemps que les étiquettes ne répondent plus au contenu des flacons. L'antagonisme des anciens partis historiques n'a plus de raison d'être. Il n'y a plus en présence, dans la réalité, que deux blocs : le bloc de conservation sociale, qui veut maintenir une société et une civilisation basées sur le respect de la propriété privée, et le bloc socialiste, avec toutes ses nuances et ses sectes diverses, qui tend à instaurer le régime du collectivisme.

Il faudrait même, pour mieux s'entendre, laisser de côté ces termes qui ne correspondent plus que vaguement à la classification actuelle des intérêts et des opinions — bourgeois, conservateurs, socialistes, progressistes, etc. — et ranger simplement les citoyens dans ces deux catégories :

1° Ceux qui pensent que l'Etat a été créé pour l'utilité de l'individu, et que par conséquent l'activité de l'Etat doit se borner à remplir ses fonctions naturelles : assurer l'ordre et la sécurité, rendre la justice et organiser les services publics généraux indispensables — en empiétant le moins possible sur les libertés individuelles.

2° Ceux qui pensent que l'individu existe avant tout pour le service de l'Etat, doit lui être subordonné en toute chose et ne doit être considéré, dans la vie sociale, que comme un rouage de l'Etat.

Il est à peine nécessaire de dire que la seconde conception a fait d'immenses progrès depuis un demi-siècle, non pas seulement grâce aux socialistes, mais grâce surtout à certains néo-autocrates qui ont voulu asservir l'individu à l'Etat, en faire en quelque sorte le serf d'une féodalité nouvelle, uniquement pour renforcer le pouvoir central et porter à son maximum sa puissance politique et militaire. L'Allemagne moderne, organisée et disciplinée par la Prusse, est née de cette conception et le collectivisme marxiste est coulé dans le même moule : c'est pourquoi, en dépit d'un antagonisme superficiel, le socialisme a en somme toujours fait bon ménage avec l'Allemagne militaire et autocrate de Guillaume II.

Les radicaux suisses ont versé dans le socialisme d'Etat, à la fin du siècle dernier, autant par esprit d'imitation que dans l'espoir — depuis lors bien déçu — de s'attacher le peuple de plus en plus nombreux des fonctionnaires. Aujourd'hui encore — et sans aller bien loin — on trouve des bourgeois, en quête d'une plate-forme électorale, qui proclament la faillite de l'individualisme et s'évertuent à mettre sur pied des contre-façons plus ou moins bien venues du socialisme. C'est le cas notamment de ces groupements à tendances religieuses qui apportent dans la politique leur inexpérience de néophytes et leur fanatisme de doctrinaires et qui voudraient absolument nous doter d'un nouvel évangile selon saint Karl Marx.

Tout cela n'est que tarte-à-l'œil et que décor de clinquant. Si vous voulez savoir de quel côté de la barricade vous devez vous ranger — c'est une question que peu de gens, il est vrai, se sont posée, et l'on entre plus souvent dans un parti par tradition de famille ou par le hasard d'une rencontre qu'à la suite d'un examen réfléchi — il faut interroger votre esprit, votre caractère, votre tempérament et vous dire : « Voyons ! est-ce que tu préfères courir les chances de la lutte pour la vie, bonnes ou mauvaises, en gardant ta liberté, ou être assuré de la pitance quotidienne et vivre une existence médiocre, mais quiète, réglée comme du papier à musique, sous la surveillance jalouse et continue de l'Etat qui te dictera tout ce que tu dois faire et ne pas faire ? Veux-tu avoir ou tout au moins te réserver la possibilité d'avoir une maison, un champ, des outils et même des économies qui soient à toi, ou préfères-tu être locataire, pensionnaire et ouvrier d'un Etat qui te fixera ta tâche journalière, contrôlera ton travail et te donnera ton pain quotidien ? En un mot, aimes-tu mieux ta liberté et ton indépendance que ta sécurité ? »

Je conviens parfaitement que, selon ses goûts et son tempérament, on peut préférer l'une ou l'autre alternative. La liberté a du bon, mais on peut lui préférer la bonne crèche officielle, quitte à porter un collier. Il reste à savoir laquelle de ces deux formes d'organisation sociale, dont

l'une a pour base le respect de la liberté individuelle et de la personnalité humaine, tandis que l'autre subordonne entièrement l'individu à l'Etat, peut produire la plus haute forme de civilisation.

Il est de mode, depuis quelque temps, de dire beaucoup de mal du libéralisme économique et c'est un des thèmes favoris des orateurs d'extrême-gauche de dénoncer « l'anarchie du régime capitaliste ». Il faut cependant convenir que malgré les bouleversements formidables causés par la grande guerre, le régime capitaliste a tenu le coup, tant bien que mal, tandis que partout où les collectivistes ont eu l'occasion de mettre la main à la pâte ou ont été assez forts pour contraindre l'Etat à adopter une partie de leur programme et de leurs méthodes — comme en Russie et en Allemagne — l'expérience a été plutôt fâcheuse. Nous reconnaissons d'ailleurs que des circonstances exceptionnelles ont joué dans ces événements un rôle prépondérant et que ces expériences ne sauraient être considérées comme entièrement concluantes. Mais elles ont confirmé, sur un point essentiel, ce que l'on avait déjà pu vérifier à maintes reprises sur une moins vaste échelle : toute entreprise qui ne laisse pas une part suffisante à l'ambition et à l'intérêt personnel comme stimulants des énergies est vouée à l'insuccès. Le libéralisme économique a eu le tort, sans doute, de protéger insuffisamment les faibles contre les forts et de permettre une exploitation parfois scandaleuse des masses ouvrières, mais il a été aussi un facteur formidable d'émulation et c'est lui qui en somme a créé la civilisation moderne. On peut remédier à ses abus en édictant des lois protectrices de l'ouvrier et en limitant la richesse, mais par quoi remplacerait-on le facteur émulation le jour où l'on aurait supprimé la propriété privée et la possibilité de s'enrichir ?

Les partisans de la suprématie absolue de l'Etat nous disent : « Nous voulons que l'individu soit subordonné et même sacrifié à l'Etat parce que l'Etat seul est en mesure d'accomplir certaines grandes tâches, parce que lui seul peut supprimer les injustices et les inégalités sociales. » Il faudrait s'entendre. On peut bien faire que les citoyens soient égaux devant la loi, mais on ne supprimera jamais les inégalités sociales, sous quelque régime que ce soit. Même dans la bergerie collectiviste, il y a une hiérarchie et des inégalités de toute nature. D'autre part, le passé et le présent sont là pour prouver que l'on peut travailler à atténuer les inégalités sociales sans porter atteinte au principe de la propriété.

Bref, deux grands systèmes d'organisation sociale sont en présence : l'un qui veut maintenir une société fondée sur le respect de la dignité humaine et des droits de l'individu, l'autre qui entend asservir et presque annihiler l'individu au profit de l'Etat. Le régime soviétique représente ou du moins représentait hier une forme déjà assez avancée de cette organisation. C'est entre ces deux conceptions qu'il faut aujourd'hui choisir.

Il est hors de doute que le système étatiste a aujourd'hui le vent en poupe. Peut-être connaîtra-t-il un jour un triomphe passager. Mais il est non moins certain que s'il l'emporte, l'individu aura un jour sa revanche contre l'Etat-tyran et touche-à-tout.

P.-H. CATTIN



Notes d'un Passant

Le Conseil municipal de Budapest a reçu, parait-il, un flot de demandes provenant d'anciens ministres et de personnalités politiques jadis en vue qui désiraient obtenir la place vacante de directeur du Cirque municipal.

Au nombre des postulants se trouvaient le docteur Stephan Friedrich, ancien ministre, le docteur Haller, ancien ministre de l'instruction publique.

Le Conseil municipal a rejeté toutes ces demandes et a nommé un directeur professionnel. Les édiles de Budapest ont sans doute pensé que d'anciens leaders de partis politiques étaient assez mal préparés pour diriger un cirque. En quoi ils ont peut-être eu tort. La politique a pas mal d'analogie avec les spectacles du cirque.

En tout cas, si jamais j'hérite d'une ménagerie, je n'éprouverai certes pas le moindre embarras. J'en confierai la direction à un ancien chef communiste. Margillac.

Il y a soixante ans

La première ascension du « Géant »

L'ascension du ballon le « Géant », parti du Champ de Mars le 4 octobre 1863, passionna Paris, et l'Europe entière en parla. La personnalité seule de l'aéronaute eût attiré les foules, Nadar : une manière de géant, âme effrénée en des membres énormes ; à la fois journaliste, littérateur et caricaturiste incomparable.

Il a seize ans quand son père meurt, ruiné, dans une fondation charitable que sa famille a instituée. Nadar se jette dans les lettres comme un fils de famille dans les lèches. Point de cible trop haute pour lui, qu'elle se nomme Louis-Philippe ou Napoléon. C'est l'époque de la « Revue comique » et du « Journal amusant ». A vingt-cinq ans, bohème, compagnon de Mürger, il est l'intime de tout ce qu'il y a de célèbre en France.

Arrivé 48 et les émeutes de Varsovie, Nadar s'enrôle dans la Légion polonaise, cinq cents ventres creux, autant de cerveaux en fièvre. On les acclame à Mayence, on les arrête en Prusse. Après neuf mois de détention, le conquérant rentre au pays. Un hasard le fait photographe. Son talent en fait un maître. Il gagne de l'argent. C'est un accident, il s'ennuie. Il aborde l'aéronautique. L'infortune veut que, là encore, il réussisse. Le dégoût lui vient des ballons. « Le ballon est une bouée, il crèvera en bouée », et Nadar, en quête d'utopie, conçoit le « plus lourd que l'air ».

Cette fois-ci, la chimère est de taille, raconte M. Hautecloque dans les « Débats ». Nadar se déchaine. Il crée la « Société d'encouragement à la navigation aérienne par le plus lourd que l'air », fonde un journal, l'« Aéronaute », houpille les savants horrifiés.

Nadar, dès lors, s'arme de toutes les audaces. Il tuera le ballon, la routine, par la routine elle-même, par le ballon. Et le caricaturiste achète un sphérique, le plus grand du monde, le « Géant », de 6000 mètres cubes, trois fois le volume usité jusqu'à lui. Le « Géant » emportera treize passagers à 1000 francs la place. Le spectacle au départ sera payant et l'argent gagné servira au « plus lourd que l'air ». Pour le coup, le public s'enthousiasme.

Cent mille personnes assistent, le 4 octobre 1863, au gonflement de l'appareil. Douze passagers attendent au pied de la nacelle ; certains, illustres tels Delessert, le prince Eugène de Sayn Wittgenstein, Mitchell, un pilier de « Constitutionnel », la princesse de la Tour d'Auvergne, seule passagère payante, les autres, vu le danger de l'entreprise, ayant omis d'acquitter le prix de leur voyage. Alentour, Paris qui guette, haletant, l'envol du Tout-Paris, et plus bruyant que la foule, plus volumineux que les 600 mètres cubes de son ballon, Nadar qui active et bouscule les obstacles.

Dieu sait pourtant s'il s'en trouve ! Il y a le Monsieur renseigné qui « demande à quel endroit se place l'hélice » et le Monsieur importun qui « réclame à toutes forces son petit banc », et même le Monsieur asphyxié parce qu'il a mis le nez sur la valve de gonflage, sans parler du Monsieur négligent qui fume son cigare près de la même valve. Nadar charge tout ce monde de bourrades. L'Empereur est annoncé et son arrivée réalise ce que toutes les clauderies d'académies n'ont pu faire : Nadar s'enfuit.

Il se terre au fond d'un fiacre. Il faut un maréchal de France pour l'en extirper et l'amener devant le prince. Nadar se campe, tout hérisse, à six pas de l'Empereur, mélancolique et bonasse. Nadar, instinctivement, porte la main à son chapeau. Toutes réflexions faites, il enfonce son chapeau sur sa tête, et comme l'Empereur un peu interdit, murmure : « Bonjour, Monsieur Nadar, c'est une magnifique entreprise que vous tentez là, mais elle doit coûter bien de l'argent ». Nadar répond « qu'il ne demande d'argent à personne » et court à sa nacelle, bouscule Villemessant, un grand homme, un ami, mais un impérialiste, qui voulait s'embarquer quatorzième, et lâche, en s'envolant, son lest sur son visiteur, coupable d'être empereur et d'être poli.

Voici Nadar dans l'infini. « Notre maison d'osier, dit-il, vogue, seule, au-dessus de l'abîme. » Suspendu à une bulle de gaz, le Tout-Paris se sent légèrement inquiet. Ne va-t-on point atterrir au pôle ? Il faut que Delessert, lieutenant du bord, réchauffe l'enthousiasme à l'aide de bouteilles de champagne qu'il monte « de sa cave » (la nacelle à deux étages) et distribue miriflons trompettes d'un son et crécelles. La nuit vient. Le « Géant » fend le crépuscule dans un vacarme de musique foraine. Jusqu'où n'atteindra-t-il pas ? Il n'atteint pas Meaux. L'équipage, deux ascensionnistes de fêtes locales, les Godard, ont omis, au départ, de fermer la soupape d'échappement. Le « Géant » tombe, se traîne au ras du sol et sa nacelle racle le Tout-Paris affolé aux arbres, aux meules et aux fermes.

D'entre les mailles du filet de l'écrasante chute de l'enveloppe, la sortie des explorateurs fut pénible. Prince, grande dame et boulevardiers gagnèrent un gîte en pleine nuit, à travers les grêrets, quelque peu combattus et désenchantés. Nadar resta inébranlable. Il s'embarqua vingt jours après, en compagnie de sa femme, cette fois, atterrissait en Hanovre, et se brisait une jambe au cours d'un traînage de sept lieues.

A tant d'obstination, l'aviation doit peut-être son existence. On ne se sacrifie point pour une cause sans qu'elle en reçoive quelque illustration. La question du plus lourd que l'air, origine des turbulations de Nadar se trouva posée devant l'opinion. Nadar y gagna l'estime de quelques-uns et la ruine ; ses expériences lui coûtèrent 400,000 francs, les recettes étaient infimes.

Lors du siège de Paris, le comte de Palikao, ministre de la guerre, reçut une supplique de Nadar demandant à participer en ballon à la défense de la ville. On n'avait point de ballons militaires. Nadar monta dans des engins de fortune, ballonnets postiers, gonflés au gaz d'éclairage.

Nadar obtint enfin un ballon de quelque valeur, un ballon « à lui » que lui octroya Dorian, ministre du gouvernement provisoire. C'était le lendemain de la capitulation...

Nadar est mort en 1911, à Paris. A la mort du précurseur, il n'y avait pas dix lieues carrées du ciel de France qui n'eussent entendu le ronflement d'un moteur : le moteur d'un de ces « plus lourds que l'air » dont l'entêtement d'un homme et l'équipée de son « Géant » avaient préparé la découverte.

A l'ombre du Palais

(Petit courrier express de notre correspondant de Berne)

L'achat du Bernerhof

Par 87 voix contre 25, le Conseil national, jeudi matin, vers 11 heures, après trois heures de discussion a donné raison au Conseil des Etats qui, il y a juste huit jours avait donné raison au Conseil fédéral, respectivement à M. Musy. Dorénavant, le citoyen conscient qui s'en ira à Berne pourra commencer dès le début de la « Bundesgasse » à se découvrir devant la toute-puissante et toute envahissante Administration fédérale. Au surplus l'affaire du Bernerhof n'est pas que banal achat d'immeuble, et c'est pourquoi nous lui avons attaché une importance qui a pu paraître de l'insistance. En une forme d'un parlementarisme très soutenu, M. Paul Billieux, rapporteur français, a dit quelques vérités à M. Musy, sans cependant lui faire perdre le sourire. M. Billieux a déclaré instamment que la commission avait été convoquée beaucoup trop tard, qu'on ne lui avait mis en mains rien d'autre que le pauvre message du Conseil fédéral, qu'on ne lui avait nullement expliqué pourquoi on payait de gaité de coeur fr. 1,860,400 un immeuble (sans le terrain) que M. Bösiger pour lors expert et aujourd'hui chef d'Etat, avait estimé, lui, 1 million 357,000, enfin qu'on aurait pu tout au moins faire part à la commission du fameux projet de simplification et de réorganisation administrative que permettra enfin de réaliser l'achat du Bernerhof.

De tout cela, la commission, a déclaré M. Billieux, a dû se passer ! Mais, que diable, elle n'avait qu'à le demander, à l'exiger même au besoin. Elle était là pour ça. L'affaire n'a cependant pas marché toute seule et MM. Hadorn, Schirmer et Blaser ont souligné encore avec quelle légèreté on joue avec nos beaux deniers et ceux-là même qui, semble-t-il, devraient avoir charge toute spéciale de les bien compter. Mais, ouais ! va-t-en voir, Jean-Marie si je viens !

Sus à la Régie

La même séance de jeudi, le Conseil national, a assisté tout à coup à une charge à fond du bouillant M. de Dardel contre la régie des alcools qu'il connaît de façon pertinente pour avoir fait partie pendant la dernière législation, de sa petite commission permanente.

S'insurgeant contre la proposition qui était faite de lui allouer dix beaux millions pour combler une partie de son déficit, M. de Dardel a déclaré qu'il préférerait cent fois supprimer complètement la Régie qui avait d'ailleurs failli à sa mission sociale, antialcoolique et régénératrice. A sa place on instituerait un impôt sur les boissons distillées qui permettrait immédiatement d'accorder de nouveau aux cantons la répartition à laquelle ils étaient habitués et dont ils ont grand besoin. Et comme M. Musy venait justement d'affirmer pour la Xme fois depuis dès avant le 3 juin que la Régie est une entreprise moralisante au premier chef, on pense si les puissantes affirmations du député neuchâtelois firent l'effet du pavé dans la mare aux grenouilles.

Vraiment, la journée de jeudi ne fut pas bonne, moralement, pour notre sautillant Ministre des Finances.

Du tac au tac

Liszt fut appelé un jour à donner, à St-Petersbourg, un concert à la Cour. Tandis qu'il jouait, le tsar s'entretenait à voix assez haute avec sa voisine. Le maître s'efforça pendant un temps de dompter son dépit ; mais bientôt, la conversation s'anima et devenant toujours plus perceptible, il cessa brusquement de jouer. Le tsar, surpris, se tourne vers Liszt et lui demande la cause de cette interruption. Alors Liszt s'inclinant profondément, de répondre : « Quand les princes parlent, Sire, les serviteurs n'ont qu'à se taire. »

BOIS. On demande à acheter des billes de bois en plateaux, hêtre, poirier, cerisier ou tout autre bois dur de 25 à 30 mm. d'épaisseur, d'au moins 5 ans de sciage. — Adresser offres écrites, sous chiffres D. B. 18270, au bureau de l'Impartial. 18270

Tonneaux. Toujours acheteur de futailles en tous genres. S'adresser à M. J. Bozonnat, rue de la Paix 63. 1000

Coupages de balan-
ciers. — On entreprendrait coupages de balanciers soignés. — Ecrire sous chiffres A. J. 18709 au bureau de l'Impartial. 18709

PIANO. A vendre de suite, un superbe piano brun, cordes croisées, intérieur métallique, de marque suisse. **Bas prix.** — S'adresser rue de l'Industrie 1 au rez-de-chaussée, à gauche. 18707

Exceptionnel. Appareil photo 4,5 X 6, objectif double, Anastigmat, pour plaques et film-packs (fr. 54.-), et quelques autres appareils à des prix extraordinaires. — Rue du Soleil 9, 2^{me} étage. 18631

Régleuse se recommande pour réglages plats et breguets. Travail consciencieux. 18651
S'ad. au bur. de l'Impartial

Chaises à vis en parfait état à vendre. 18638
S'ad. au bur. de l'Impartial

Machines. On demande à acheter machine à graver, à guillocher, ligne-droite. — Faire offres écrites sous chiffres E. H. 18650 au bureau de l'Impartial. 18650

Régleuse. On sortirait des réglages plats. — S'adresser Rue des Terreaux 16, au 2^{me} étage. 18527

Machine à écrire «Continentale» dernier modèle, absolument neuve, à vendre. — S'adresser à MM. Graf & Co, rue de la Serre 11 bis. 18483

Cuivre. La photographie Courvoisier, rue du Marché 1, achète régulièrement au prix du jour tous déchets de cuivre propre. 18484

Montres. Pour cause de départ, à vendre un lot de montre de dames, plaqué, argent et or. Superbe occasion. — S'adresser rue du Pont 8. 18431

Machines à condre «Singerg», à vendre d'occasion. Vélos et gramophones chez M. H. Voiron, rue de la Charrière 51, le soir après 7 heures. 18461

Balancier à friction. A vendre, vis 120, plus tour tour à guillocher. — S'adresser à M. H. Girard-Geiser, rue du Tertre 3 (Succès). 18562

Remontages. Quel fabricant sortirait remontages de barillet, travail consciencieux. — Offres écrites sous chiffres L. M. 18652 au bureau de l'Impartial. 18652

On occuperait à domicile, pour longtemps, **acheteurs d'échappements** pour 10^{1/2} lignes ancre, **remonteurs de finissages** et **une régleuse**, pour le coupage et connaissant la mise en marche. Capacités exigées. — S'adresser rue du Nord 63, au 2^{me} étage. 18807

Doreur Adoucisseur. connaissant le métier à fond ainsi que les patines cherche place. — Offres écrites sous chiffres Y. X. 18433 au bureau de l'Impartial. 18433



Pardons, Mademoiselle!
*voire toilette de bal, lavée au „Persil”,
sera de nouveau comme neuve.*

Henkel & Cie. S.A., Bâle.

Bouc primé, Gessenay, à disposition, dès 6 heures du soir. — S'adresser rue des Entrepôts 45 (Eplatures-Jaune). 18384

A vendre au plus vite le matériel d'un atelier de polissages, soit 1 moteur 1/2 HP, 155 volts, transmission, 2 lapidaires, établi zingué, table, tours à polir, etc. — S'adresser rue Nume Droz 131, au 2^{me} étage. 18596

Acheveur. Qui apprendrait les achevages à jeune garçon intelligent ayant travaillé plusieurs années sur les repassages extra. 18396
S'ad. au bur. de l'Impartial

On désire placer une jeune fille de quinze ans comme apprentie modiste. 18401
S'ad. au bur. de l'Impartial

Jeune fille, de la Suisse allemande, cherche place comme femme de chambre ou bonne d'enfants. Peut aussi aider à la cuisine. — S'adresser chez M. Perrenoud, rue du Soleil 3. 18452

Journalière se recommande pour des lessives et nettoyages. S'adresser chez Mme Gigon, rue de la Ronde 26 au pignon. 18567

Homme d'un certain âge cherche à soigner, pendant l'hiver, un ou deux chauffages centraux. Accepterait place de commissionnaire. — S'adresser chez M. Jean Paul, rue de l'Industrie 9. 18568

Pianiste se recommande pour cours de danse, privé. Prix modérés. 18666
S'ad. au bur. de l'Impartial

Jeune homme sachant écrire à la machine, pour travaux faciles de bureau et commissions, est demandé. — S'adr. rue des Buisons 15 après 19 heures. 18572

On demande jeune fille, 16 à 17 ans, robuste, pour Besançon, dans petite famille suisse. Bons soins assurés. — S'adresser chez M. Fatton, rue Neuve 10. 18398

Poser de cadrans est demandé de suite, pour petites pièces. — S'adresser rue du Doubs 18. 18478

Bonne greneuse de cadrans pourrait entrer de suite à l'Atelier rue du Parc 43, au rez-de-chaussée. 18447

Remonteur de finissages est demandé de suite. 18451
S'ad. au bur. de l'Impartial

Logement. A remettre pour le 30 avril 1924, à personnes solvables et tranquilles et au 5^{me} étage, un logement de 4 pièces, chambre de bains, balcon, etc. — S'adresser rue Numa-Droz 178, au 1^{er} étage, à gauche. 18393

Pignon. A louer pour le 31 octobre, rue Numa-Droz 126, pignon d'une belle chambre et cuisine. — S'adresser à M. A. Jeanmonod, géant, rue du Parc 23. 18682

La Sagne. A louer, pour le 30 avril 1924, beau logement de 4 chambres. — S'adresser Sagne Gré 68. 18466

Rez-de-chaussée. A louer, pour le 1^{er} novembre, rez-de-chaussée de une chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser chez M. Henri Bugnon, rue Fritz-Courvoisier 40-a. 18435

A louer logement de 4 pièces, bien exposés au soleil, chauffage central, chambre de bains, alcôve, dépendances, ascenseur, situé à proximité de la gare et de la poste. — Ecrire sous chiffres F. J. 18093, au bureau de l'Impartial. 18093

Chambre. A louer chambre meublée, avec électricité, chauffage central, bien exposée au soleil, pour la fin de la semaine. — S'adresser rue de la Serre 28, chez le concierge. 18456

Chambre. A louer chambre meublée, S'adresser rue de la Serre 53, au 5^{me} étage. 18390

Chambre. A louer chambre meublée et chauffée. — S'adresser rue Numa-Droz 119, au rez-de-chaussée à gauche, le soir, à partir de 6 heures. 18405

Chambre. A louer jolie chambre meublée, à personne de toute moralité. — S'adresser rue de la Serre 87, au rez-de-chaussée. 18643

Appartement. Ménage de 3 personnes demande à louer pour le 30 avril 1924, un appartement de 3 pièces, dans maison d'ordre, Quartier ouest. — Ecrire sous chiffres A. B. 18441, au bur. de l'Impartial. 18441

Logement. Deux personnes d'âge, d'ordre et solvables, cherchent à louer, pour le 1^{er} novembre, un logement de 2 ou 3 chambres. 18400
S'ad. au bur. de l'Impartial

On demande à acheter 1 lit complet, à 1 1/2 place, très propre. — Offres avec prix sous chiffres R. R. 18665 au bureau de l'Impartial. 18665

On dem à acheter un piano usagé mais en bon état. — Offres écrites, avec prix Cash postale 18569. 18448

Piano On demande à acheter un bon piano, en parfait état. Payable comptant. S'adresser rue du Parc 81, au 1^{er} étage, à droite.

Habits à vendre pour cause de deuil redingote et gilet, état de neuf (15 fr.), paletot et gilet, 18 ans, (5 fr.), manteau velours doublé (13 fr.), costume marin (10 fr.), robes 14-16 ans (5 fr.), jupes cheviote, blouses laine, soie neuves, (8 à 10 fr.). — Même adresse, établis, planché à repasser neuve, lampes à pétrole, quinquets, lyres à gaz, tuyaux pour fourneaux, cédée à tous prix acceptables, 1 bois lit (3 places), avec sommier, bien conservé (fr. 60 —) 18206
S'ad. au bur. de l'Impartial

A vendre beau potager à gaz (3 feux) avec table, ou à échanger contre un buffet. — S'adr. rue de l'Industrie 18, au 1^{er} étage, après 7 heures. 18553

46 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

GE BON M. POULGRIS
ROMAN INÉDIT
PAR
Pierre VALDAGNE

— Vous y serez !... Je vous mènerai moi-même jusque chez vous. Un quart d'heure en taxi !

Rohr songeait qu'il employait fort bien l'argent du brave Poulgris.

Le soleil levant caressa donc de ses rayons joyeux un couple d'amants tendrement endormis et qui paraissaient fort satisfaits l'un de l'autre.

Rohr, habile aux menues besognes intérieures, voulut donner à Adrienne un aperçu du bonheur des patrons qu'elle servait tous les jours. Ce fut lui qui apporta à sa bien-aimée, dans son lit, la tasse de café au lait brûlant qu'il venait de confectionner avec amour et les deux croissants tout chauds qu'il était descendu quêrir en espadrilles chez la crémière de sa maison.

Tout en dévorant ses croissants, Adrienne, tout attendrie, se décidait à donner des détails sur ses maîtres, Mme Ellinaire : une toquée qui s'éreintait la santé à force d'avaloir des remèdes.

Le patron : un orgueilleux qui gagnait de l'argent dans les « pneus », mais qui traversait des moments de déche. Du reste, dans la maison, un coulage extraordinaire !... Fallait pas s'en plaindre. C'est le coulage qui fait les bonnes maisons pour les domestiques...

— Quant à Mademoiselle...
— Oui... Qu'est-ce que tu me racontais donc, Adrienne ?... Ta demoiselle a un amoureux ?...

— Ah ! Comprends !... Et un beau garçon encore !...
— Pas possible !...
— Pourquoi donc pas ? C'est une jolie fille aussi.
— Oui... mais une jeune fille du monde, une jeune fille bien élevée...
— Ça n'empêche pas les sentiments, mon chéri !...
— Qu'est-ce qu'il fait, ce coco-là ?
— Il ne fait rien. Il doit vivre des cartes. C'est un Chilien.
— Oui, un bonhomme des Amériques, un rasta, comme on dit.
— Il s'appelle ?
— Il s'appelle Felipe Copiapo.
— En voilà un nom !
— Je ne l'aime pas. Quoiqu'il soit beau garçon, il a l'oeil dur et pas franc.
— Tu l'as donc vu ?
— Si je l'ai vu ! A Dinard, cet été, on ne voyait que lui. C'est à Dinard qu'il a commencé à tourner autour de Jane.
— Ils se sont revus ?
— Probable ! dit Adrienne en éclatant de rire. Probable qu'ils se sont revus, et pas qu'un peu. Avant-hier Jane est allée chez lui, rue St-Guil-laume. Même que j'ai poireauté une heure dans l'antichambre.
— Une heure ! Fichtre !...
— Oh !... ça veut pas dire que le Chilien ait eu tout ce qu'il voulait...
— Une heure, pourtant !...
— Tu sais, mon petit Alexandre, ces filles-là, ça a de la tête, tout de même ; ça ne fait encore que ce que ça veut.
— Ils doivent se revoir ?
— Samedi. Oh !... lui, je le crois très amoureux. Plus qu'elle, qui n'est qu'une égoïste. Vi-cieuse, bien sûr, curieuse... mais prudente.

— Elle t'a prise tout de même pour confidente !
— Elle ne pouvait pas faire autrement. Et puis je ne la trahirai pas. Ça... jamais ! On est des femmes, par vrai ? Je ne la trahirai pas... mais je la juge !...
— Allons donc. Avoue que ça t'amuse.
— Ça ne m'embête pas.
Adrienne finissait de s'habiller.
Rohr, toujours prodigue, accompagna son amie jusqu'au coin de l'avenue de Messine en taxi.
Comme il voulait savoir comment se serait passée l'entrevue du samedi avec Copiapo, il donna rendez-vous à Adrienne pour le dimanche.
En rentrant dans l'hôtel de la rue de Téhéran, la femme de chambre rencontra le chauffeur.
— Hé ! hé ! Mademoiselle Adrienne ! ricanait-il, on a donc découché ?
Adrienne le toisa d'un air méprisant :
— Si on vous le demande, vous direz que je suis allée à la messe.
Et, fière, Adrienne monta jusqu'à sa chambre, où elle mit son coquet tablier pour prendre son service auprès de Mme Ellinaire, qui lui déclara qu'elle avait passé une nuit abominable et l'envoya chez le pharmacien.

XX
L'autre piste

En quittant Mme Adrienne, Alexandre Rohr ne fit qu'un saut chez son patron M. Poulgris pour lui donner, sans délai, les renseignements qu'il venait d'obtenir.

Vincent Poulgris menait, depuis quelque temps, une existence fort bizarre pour un homme de son âge. Sa vie était bouleversée.

Ce galant homme, qui naguère occupait ses loisirs à fréquenter quelques amis de choix, à visiter des expositions, à enrichir sa collection de vieux étains, cet amateur charmant abandonnait ses relations.

Et, plongé dans de profondes réflexions, il était occupé à s'en étonner lui-même, lorsque Rohr lui fut annoncé.

— Hé !... mon cher Rohr !... Je suis content de vous voir. Nous avons à causer.
— En effet, monsieur Poulgris. J'ai déjà pas mal de choses à vous dire.
— Sur ces Ellinaire auxquels mon neveu désire s'allier ?
— Oui, monsieur Poulgris.
— Je suis prêt à vous écouter, mon brave Rohr. Et après nous aborderons une autre affaire où j'aurai encore besoin de votre pénétration et de votre habileté.
— Une autre affaire ?
— Très délicate. Il y faudra de l'adresse, mais aussi de la poigne !
— De la poigne ?
— Oui. Milieu très équivoque... Individus sans scrupules. Nécessité de serrer la vis si on résiste aux premières sommations.
Rohr déjà se passionnait :
— Eh ! mais... On va donc s'amuser, monsieur Poulgris ! Tout ce que vous me dites là, ça me tente !... On sera là, l'oeil bien ouvert et l'oreille en cornet.
— Expédions d'abord l'affaire de mon neveu. Je suppose que vous n'avez recueilli sur ce marchand de caoutchouc que des renseignements excellents et d'accord avec les miens.
— Ça dépend de ce qu'on entend par excellents, monsieur Poulgris !
— Hé !... Quoi ?... Les renseignements ne sont pas excellents ?
Et Rohr commença son récit.
Dès les premiers mots, Poulgris ouvrit de grands yeux.

(A suivre.)



CHRONIQUE SPORTIVE

Les „maillieurs“ de fonte

Ne dérangez pas votre dictionnaire. c'est tout à fait inutile, vous ne trouverez point de « mailleur », mais par contre, suivez le courant populaire et vous entendrez maintes expressions caractéristiques où l'on en parle beaucoup. Il faut s'entendre et ne pas confondre maille de filet ou de chaîne avec mailleur et mailleur qui signifient, toujours en langage populaire à peu près quelque chose comme dompter ou broyer.

Vous m'avez suivi, lecteur, j'en suis bien aise, puisque, en somme, je ne voulais attirer votre attention que sur un sujet dont on cause peu, mais qui, cependant, travaille dans l'ombre à la force de ses biceps accompagnés de han! formidables et du bruit mat et lourd de masses qui retombent à terre.

Le connaisseur ne s'y trompe pas ; il sait ce dont il s'agit : Les fervents des poids et haltères sont à l'ouvrage, ou plutôt, si nous voulons suivre le fil de nos lignes, les dompteurs de fonte déplacent le lourd métal et ils le « maillent » terriblement, oh ! oui, terriblement !

De tout temps, les hommes ont eu le culte de la force et si loin que l'on remonte dans l'histoire, on en trouve la preuve, mais d'empirique qu'il était, ce culte est devenu actuellement, grâce à l'évolution des sports et de quelques médecins et professeurs, une science bien déterminée et bien approfondie. On y a donné une réglementation internationale, avec mouvements appropriés aux lois naturelles et à la constitution de l'individu. Les exercices appliqués aujourd'hui sont régis par un comité olympique qui les a classés ensuite d'une loi fondamentale qui est en même temps une préparation à tous les sports. La pratique de la culture physique est entrée dans nos mœurs et il n'y a rien d'étonnant à ce que des éléments particulièrement forts ne se contentent pas de leur petite science avec mouvements légers, bien cadencés et bien ordonnés. Non, il leur faut, pour satisfaire leur besoin d'émulation, d'activité et de dépense du surplus de leur force musculaire des exercices plus violents, plus rudes et plus lourds, — c'est le mot de circonstance — pour épancher l'obligation vitale, innée même, d'agir, de se remuer.

N'allez pas croire, cependant, que l'athlète qui s'adonne aux poids et haltères ressemble à certains batteurs de foires suant la graisse, le ventre saillant et les bras tatoués de tours de flèches, d'affuts de canon, d'ancre... ou du nom d'une bonne amie oubliée... et qui, à grands renfort de gueule s'intitulent champion du monde pour attirer dans leurs baraques les badauds qui y vont de leur pièce de quarante sous pour assister à un spectacle grossier et qui n'a rien de sportif mais qui, par contre, se révèle intensément chiqué. Mais voilà, la vie, c'est la vie, chacun tire la corde comme il peut pour nouer les deux bouts et nous serons le dernier à blâmer les forains qui, en dépit d'un spectacle vrai, nous fournissent au moins l'occasion de comparer aujourd'hui l'esthétique physique qui nous conçoit avec l'admiration qui découleait lors de nos jeunes ans en regardant sur l'estrade les géants ceinturés qui lançaient le gant au passant tandis qu'un pitre grimait et que les gens s'entassaient dans l'enceinte démontable...

Vous me pardonnez cette petite diversion, pour constater, hélas ! que souvent le chiqué a plus d'attrait que le sincère, il faut croire que dans toute chose, il y a la manière de faire, et que nos athlètes ne s'y connaissent guère...

Pourtant nos athlètes sont réellement forts et qui de plus sont harmonieux de lignes, ce qui n'enlève rien, je vous prie, au plaisir de les voir travailler. Taquiner la fonte avec aisance, c'est tout un art, lever à bout de bras tendus des masses énormes, c'est toute une méthode, le faire correctement, c'est toute une science, et acquiescer tout cela, c'est tout un travail, mais pouvoir l'admirer, c'est tout facile... il suffit de se rendre au premier meeting d'amateurs qui ouvrira ses portes.

Certes les gars qui s'amuse avec les sphères reliées par une barre ne sont pas des « maillieurs » et il peut arriver parfois, si vous les félicitez de leurs exploits, qu'ils vous prennent la main à vous la serrer jusqu'à arrêter la circulation du sang dans les doigts, mais ce n'est qu'une petite aventure que vous taisez pour ne pas chagriner votre champion, car, c'est incontestable, ces hommes forts ont le cœur bon et s'attendrissent facilement, c'est probablement un effet des attractions des contrastes que je n'essayerai pas d'élucider. On pourrait à ce sujet raconter quelques anecdotes de ces « mailleurs de fonte », ce sera pour une autre fois si je ne veux pas que notre rédaction me coupe les lignes, surtout que j'ai encore un tuyau, pas de fonte, mais d'acier véritable à vous passer gratuitement. Il paraît que dimanche prochain, au « Trianon », aura lieu précisément le IV^{me} championnat d'athlétisme lourd et que... enfin, je le suppose, il s'y passera des choses merveilleuses ; c'est une raison pour y aller, qu'en pensez-vous ? Nous y retrouverons-nous ? Sans au-

cun doute les vaillants qui s'y rencontreront pourront dire tels les lutteurs :

Ohé ! les raffinés, les intellectuels, Les abstraits de quintessence, Qui dans les plus ésotériques rituels Goûtez le miel des connaissances ! Tâtez un peu, pour voir, ce muscle, ces tendons, Palpez ce mollet, cette cuisse, Si vous voulez savoir ce que nous prétendons Etre du bon, du franc, du suisse.

A. DREYFUS.

Football

Championnat suisse de football Série A.

En Suisse occidentale :
Etoile bat F. C. Fribourg, 2 à 1.
Servette bat Urania-Genève-Sports, 2 à 1.
Cantonal Neuchâtel bat Lausanne-Sports, 2 à 0.
F. C. Chaux-de-Fonds bat Montreux, 3 à 1.
En Suisse centrale :
Young Boys, bat Old Boys, 4 à 1.
F. C. Berne et F. C. Aarau, 1 à 1.
F. C. Lucerne bat F. C. Bâle, 1 à 0.
En Suisse orientale :
Young Fellows bat Blue Stars, 5 à 1.
Grasshopper-Club bat Sp. C. Veltheim, 4 à 2.
F. C. Bruhl St-Gall et F. C. St-Gall, 1 à 1.
Winterthur Veltheim bat F. C. Lugano, 4 à 0.

Série Promotion

Suisse centrale :
Victoria Berne-Berne Pr., 5 à 0.
Cercle d. Sp. Bienne-Young Boys Pr., 1 à 5.
Soleure-Bienne Pr., 3 à 0.
Olten-Helvetik, 7 à 0.
Nordstern Pr.-Breite, 1 à 1.
Old Boys Pr.-Lucerne Pr., 3 à 3.
Suisse orientale I :
F. C. Buchs-Zurich Pr., 3 à 1.
Oerlikon-Wohlen, 2 à 1.
Ballspielclub-Blue Stars Pr., 5 à 2.
Sirius-Neumünster, 1 à 1.
Baden-Thalwil, 2 à 0.
Suisse romande :
Forward Morges-Signal Lausanne, 6 à 0.
Servette Pr.-Urania-Genève-Sp. Pr., 5 à 0.
Athlétique-Amical-VeveySports, 0 à 6.
Chaux-de-Fonds Pr. Etoile Pr., 0 à 6.
Orbe-Concordia, Yverdon, 1 à 3.
Suisse orientale II :
Schaffhouse Sparta-Romanshorn, 1 à 2.
Arbon-Winterthur Pr., 4 à 1.
Oberwinterthur-Toess, 1 à 0.
Bruhl Pr.-St-Gall, 0 à 2.

A la suite de ces rencontres, le classement s'établit comme suit :

CLUBS	MATCHS				Points
	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	
Suisse romande :					
Servette	3	3	0	0	6
Etoile	2	2	0	0	4
Chaux-de-Fonds	2	1	0	1	2
Etoile-Carouge	2	1	0	1	2
Urania G. S.	2	1	0	1	2
Fribourg	2	1	0	1	2
Cantonal	3	1	0	2	2
Montreux	2	0	0	2	0
Lausanne	2	0	0	2	0
Suisse centrale :					
Nordstern	2	2	0	0	4
Old Boys	3	2	0	1	4
Berne	2	1	1	0	3
Young-Boys	2	1	1	0	3
Bâle	2	1	0	1	2
Concordia	1	0	1	0	1
Aarau	2	0	1	1	1
Bienne	2	0	0	2	0
Lucerne	2	0	0	2	0
Suisse orientale :					
Young Fellows	3	3	0	0	6
Bruhl	3	1	1	1	3
Saint-Gall	3	1	1	1	3
Grasshopper	3	1	1	1	3
Zurich	2	1	0	1	2
Blue Stars	2	1	0	1	2
Winterthur	2	1	0	0	2
Lugano	2	0	1	2	1
Veltheim	3	0	0	3	0

Etoile bat Fribourg par 2 buts à 1

Le temps maussade de dimanche n'invitait pas précisément les promeneurs à se rendre au Stade de l'Etoile. D'autre part, la grande majorité des Chaux-de-Fonnières devait plutôt se trouver au milieu des travestis de Neuchâtel. Néanmoins quelque six cents spectateurs assistaient à la rencontre d'hier. Bien que le terrain fut passablement détrempé, l'action ne ralentit jamais et le jeu fut très vif et même passionnant d'un bout à l'autre. C'est sous la direction de M. Guido Eichenberger, de Berne, que le match se déroula. A la première mi-temps, Etoile joue

avec brio et sa ligne d'avants paraît bien au point et travaille avec précision et efficacité. Sur un fort shoot de Huber, le centre avant stélien, le gardien fribourgeois dégage mal le ballon et Matzinger qui a bien suivi n'a aucune peine pour marquer. La mi-temps est sifflée sur le résultat 1 à 0 en faveur des locaux.

A la reprise, Etoile part tout d'abord à fond, mais les poulains de l'abbé Freeley se ressaisissent bientôt et dirigent contre Burnier une série d'attaques dangereuses. Le nouveau gardien stélien a l'occasion de manifester ses excellentes qualités. Pendant toute la reprise, une légère supériorité s'accuse du côté de Fribourg. Ses efforts sont bientôt couronnés de succès et après une attaque bien ordonnée, le mi-gauche met à égalité les deux équipes. Un coup franc dans les vingt mètres est tiré contre Etoile. De Weck fait passer en force le ballon à côté des bois. Une minute ne s'est pas écoulée depuis cet incident, qu'un deuxième coup franc est accordé par l'arbitre, mais cette fois contre Fribourg. Huber le tire en puissance, l'abbé Freeley croit retenir le ballon, mais le fait dévier au fond des filets de son propre camp. Plus rien n'est sifflé jusqu'à la mi-temps.

Etoile a gagné hier deux points très précieux. Au cours de la première mi-temps principalement, l'équipe locale nous a montré qu'elle pouvait prétendre, au cours du championnat actuel, à des résultats réjouissants. L'entrée de Huber dans la ligne d'avants est en tous points excellente. Ce jeune joueur possède une bonne technique, a du perçant et des shoots très puissants. A ses côtés, Matzinger accomplit du travail effectif et paraît très en progrès. Signalons encore le jeu énergique et le travail acharné que fournit André Méroz. Beaucoup de situations dangereuses furent brillamment sauvées par Barh, qui fut hier l'un des meilleurs hommes sur le terrain. A. G.

Chaux-de-Fonds I bat Montreux I : 3 à 1

Devant 500 personnes et sur un terrain détrempé par la pluie, les équipes se présentent sous les ordres de M. M. Haudenschild de Berne. Chaux-de-Fonds a l'avantage du kick-off et part immédiatement à l'attaque, et la cinquième minute déjà marque le premier but.

Montreux à son tour fait quelques descentes qui se brisent sur la défense chaux-de-fonnaire, où l'on remarque spécialement Berger qui fait des pousesses. Le jeu est très vite de part et d'autre et à la 20^{me} minute un avant chaux-de-fonnier reprenant un corner de volée marque le deuxième but.

Dès la remise en jeu, Montreux ne se déclarant pas pour battu en met à fond et voit ses efforts couronnés par un but de belle venue. Peu avant la mi-temps, Chaux-de-Fonds marque un troisième but.

La seconde partie voit les équipes prendre tour à tour l'avantage ; néanmoins on voit Chaux-de-Fonds créer le plus souvent des situations dangereuses sous les buts de Montreux sans pouvoir augmenter son score et la fin arrive sur ce résultat.

Autres résultats du F. C. La Chaux-de-Fonds

Chaux-de-Fonds II et Etoile II, 0-0.
Chaux-de-Fonds III et Olympic I, 4-0.
Championnat cantonal Juniors : Chaux-de-Fonds C et Etoile B, 3-0 ; Chaux-de-Fonds A et Chaux-de-Fonds B, 9-0.
Match amical : Chaux-de-Fonds IV B bat Union II, 2-1.

Berne et Aarau font match nul. 1 à 1

Ce résultat correspond bien à la physionomie générale du jeu. Berne marque pendant la première mi-temps et Aarau égalise à la reprise. Il fallut déplorer un arbitrage trop hésitant.

Bâle bat Lucerne 1 à 0

Ce résultat était prévu, mais les Bâlois ne pensaient certes pas rencontrer une pareille résistance chez leurs adversaires. Disons que la défense lucernoise joua hier avec un brio très remarqué. La rencontre se déroula devant 1600 spectateurs. Le but de la victoire fut marqué sur penalty.

Young-Boys bat Old-Boys, 4 à 1

Après quelques minutes de jeu, Young-Boys ouvre le score en marquant le premier but sur une faute commise par Pollitz. A la suite d'un effort personnel, Ramseyer bat une deuxième fois le gardien bâlois. La défense bernoise fait une faute grave et l'arbitre accorde le penalty. Wionsowsky transforme irrésistiblement. A la reprise, les Bernois eurent l'avantage de marquer encore deux fois de suite. Remarquons que le troisième but fut fait par la défense même de Old-Boys. Jeu très dur des Bernois.

Young Fellows bat Blue Star 5 à 0

C'est devant plus de 2000 spectateurs que l'arbitre, M. John Forster, siffla le coup d'envoi. Les Zurichois se mettent immédiatement à l'action et Leiber, en bonne forme, marque une première fois. Blue Star ne perd pas courage et égalise bientôt, mais Leiber marque une deuxième fois.

A la reprise, le gardien de Blue Star, Kaempf, comme une faute grave et l'arbitre le fait sortir du terrain. Il est remplacé par l'un des avants de Blue Star. Dès ce moment, Blue Star est en infériorité, et Young Fellows attaque continuellement et parvient à augmenter le score de 3 buts.

Cantonal bat Lausanne, 2 à 0

Cette rencontre fut très équilibrée. Les Neuchâtelois, dont l'ensemble est extrêmement jeune, manque de puissance et de poids. Leur jeu est très plaisant, mais ils esquissent plutôt qu'ils

ne réalisent. L'équipe neuchâteloise a remporté la victoire malgré une certaine supériorité des Lausannois. Ces derniers se sont payés le luxe de manquer deux buts tout faits. Les deux goals furent marqués respectivement par Schenk et Neipp.

Servette bat Urania 2 à 1

Le premier derby genevois avait attiré une foule extrêmement dense qu'on peut évaluer à plus de 5000 spectateurs. Après cinq minutes de jeu, Dietrich bat la défense d'Urania, mais l'arbitre annule le but. Quelques instants après, Fehlmann, blessé, doit quitter le terrain et laisser sa place à Robert. Un but est marqué par Knaegi et la mi-temps est sifflée à l'avantage d'Urania qui mène par 1 but à 0.

Sur une faute du gardien qui sort trop de ses bois, Pasche égalise après dix-sept minutes de reprise de jeu. Son collègue Bouvier l'imite quelques minutes après, mais cette fois encore, l'arbitre annule le but pour off-side. C'est à Lavallaz que revient l'honneur du but de la victoire. Ajoutons que le match fut joué de très dure façon d'un côté comme de l'autre, ce qui le rendit fort pénible à suivre.

Winterthur bat Lugano, 4 à 0

Winterthur très supérieur en technique marqua 2 buts dans chaque mi-temps.

Grasshoppers bat Veltheim 4 à 2

Le premier but en faveur de Grasshoppers est réalisé par Frankenfeld, puis un deuxième but est marqué sur une échappée. La mi-temps est sifflée en faveur de Grasshoppers sur le résultat 3 à 0. A la reprise, Grasshoppers marque encore une fois, puis vers la fin deux buts consécutifs sont marqués par Veltheim.

Boxe

Criqui vainqueur aux points

Le match de boxe qui a eu lieu hier soir au vélodrome d'hiver au profit des laboratoires, en 15 rounds, entre le boxeur français Criqui et le boxeur belge Hebrans, s'est terminé par la victoire de Criqui, vainqueur aux points.

Pendant longtemps, l'on a parlé de la manifestation dont le bénéfice devait être versé au profit de l'œuvre des laboratoires de France.

Carpentier et Battling Siki, d'illustre mémoire, avaient formellement promis leur concours. Est-il besoin de dire que ni l'un ni l'autre ne se souvinrent de leurs engagements. Se battre au profit d'une bonne œuvre, alors qu'on peut empocher des millions ailleurs ? Ils ont le cœur trop bien placé pour faire preuve de générosité. Quant au respect de la parole donnée, il faut croire qu'il ne les incommoda que fort peu.

Seul Criqui rencontra le jeune Belge Hebrans. Contrairement aux pronostics, ce dernier prouvant de réelles qualités, résista dignement au champion d'Europe. La rencontre très animée fut pour Criqui l'occasion d'une nouvelle victoire qu'il gagna aux points.

Cyclisme

Championnat suisse de côte Bienne-Pierre-Pertuis

Les amateurs sont plus rapides que les professionnels.

Professionnels : S. R. Z. Spalinger, 38 min. 15 sec. ; Kaspar Notter à une demi-longueur ; 3. Charles Guyot.

Amateurs : Alb. Blattmann, 37 min. 2 sec. ; 2. Nerlo (Neuhausen) ; 3. Georges Antenen.

Signalons la victoire de l'amateur Blattmann, qui après sa belle course Zurich-La Chaux-de-Fonds, bat aujourd'hui, d'une façon très nette, tous ses adversaires.

Au Parc des Princes

Course cycliste au Parc des Princes : Grassin devant Linart et Sérès.

La nouvelle victoire de Grassin sur ceux qu'on prétend l'élite des coureurs derrière grosses motos, consola le public qui doute encore de la régularité du Championnat du monde, que remporta Paul Suter.

A Oerlikon

Les trois manches derrière grosses motos de 10, 20 et 50 km. sont gagnées toutes par Paul Suter devant Miquel et Wittig. La supériorité de Suter est très nette.

Dans la course poursuite, Egg rejoint Henri Suter au 12^{me} tour.

Notons la belle course d'Egg, qui est à l'heure actuelle dans une forme remarquable. C'est à juste titre que les chroniques françaises le considèrent comme une des grandes gloires du cyclisme.

Athlétisme

Un nouveau record des 500 mètres

Au cours du meeting international d'athlétisme organisé par le Sport Club de Berlin, un nouveau record a été établi par Hoff (Christiania), celui des 500 mètres, que le coureur norvégien a parcourus en 1 minute 5 secondes.

BOUYEZ LE STIMULANT Aperitif à base de vin et quinquina.

FABRIQUE DE DRAPS J. REINHARD & C^{IE}, WANGEN-SUR-AAR

recommande ses qualités réputées, en étoffes pour hommes, dames et enfants, ainsi que sa spécialité de Velours de laine et Ulster. On accepte en échange de la laine de mouton et objets de laine. *Echantillons volontiers à disposition.*

Société de Musique La Chaux-de-Fonds Au Théâtre

Mercredi 10 octobre 1923, à 20 1/4 h.

1^{er} Concert d'abonnement

Le violoncelliste **Feuermann, de Cologne**
Le pianiste **Walther Frey, de Zürich**

Au programme : Brahms, Schubert, J. S. Bach, Beethoven

Prix des abonnements : de Frs. 5.— à Frs. 20.—

Prix des places par Concert : Echelle de Fr. 1.— à Frs. 4.50

Location : AU THEATRE seulement.

Bulletin musical recommandé : 20 centimes. P. 22324c 18723

Moult de Neuchâtel
doux extra
ASTORIA 18925 5 BILLARDS

M^{lle} L. Amez-Droz

55, Léopold-Robert, 55 Téléphone 1.36

Cours et leçons particulières d'art décoratif
métaalloplastie, cuir repoussé, pyrogravure, émail à froid, peinture sur porcelaine, etc. 17690

Vente de la Revue mensuelle « L'Artisan Pratique », et de tous les produits concernant cette maison.

Pour les premiers froids

JAUQUETTES, pure laine	depuis Fr. 12.50
CASAQUINS	" 8.50
MOUSSMEES	" 8.—
GILETS fantaisie	29.—
ROBETTES pour Enfants	9.90
COMPLETS pour Garçons	10.—

Tricotage Mécanique

Rue Neuve 11 18626

Fondée en 1900

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE ENCycLOPÉDIQUE
plus de 10.000 Volumes Français, Allemands, Anglais et Suisses
Envoi dans toute la Suisse
P. GOSTELY-SEITER LA CHAUX-DE-FONDS

PRIX MODÉRÉS - SERVICE PROMPT ET AFFABLE

GRAPHOLOGIE - PSYCHOLOGIE

Notice franco Place du Stand 14 18344

POMMES DE TERRE VAUDOISES

Marchandise extra belle pour encaver
prix avantageux

Société de Consommation

CH' ECKERT, Pendulier
Doubs 101 15847 Téléphone 14.16
rhabille REGULATEURS simples et compliqués, tous genres d'horloges, montres, réveils et bijoux. Travail garanti. Révisions de compteurs et horloges électriques

Tour à guillocher

On demande à acheter d'occasion un tour à guillocher, bague ovale; si possible automatique. — S'adresser à Mme Vve A. Froidevaux-Schneider, à Nidau. 18773

VILLA

A vendre, à CERNIER, dans une magnifique situation, belle villa, comprenant 7 chambres, salle de bains, 2 caves, 2 chambres-hautes, buanderie, et toutes dépendances, avec jardin potager et verger en plein rapport. Assurance du bâtiment : Fr. 44900.— Surface de l'immeuble 809 m². 18734
Pour visiter l'immeuble et pour traiter, s'adresser, jusqu'au 12 octobre 1923, à l'Étude de André SOGUEL, avocat et notaire, à Cernier.

BRODERIES . . . BRODERIES
M^{ME} C. ROULET
LÉOPOLD ROBERT 58-A
CHOIX IMMENSE DANS TOUS LES OUVRAGES
TAPIS SMYRNE
LAINES SMYRNE EXTRA
qualité supérieure à fr. 16.50 le kilo

Hôtel du CHEVAL-BLANC

16, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 16

Tous les LUNDIS, dès 7 h. du soir

TRIPES Nature

Se recommande Albert Feutz

Le Rat de Cave

est venu déguster

L'Auvergnier blanc 22

et l'a trouvé extra 18639 à la

Grebille Restaurant

58, Rue Léopold Robert, 58

Al. GREYER & Co.

Cafés

fratchement torréfiés
qualité excellente, à fr. 0.90 les 250 grammes. 18604

Loterie du Syndicat noir et blanc

TIRAGE mercredi 10 courant à 2 h. après-midi, Hôtel de la Balance. Les derniers billets sont en vente chez le président. 18686

Maux de Jambe
Vous tous qui souffrez de jambes ouvertes, crampes, varices, plaies douloureuses avec inflammation, essayez la SIVALINE
JH 2080 Lz 1161

SIVALINE
EFFET IMMÉDIAT.
Milliers d'attestations
La boîte Fr. 2.50
Envoi postal immédiat
Dr. FR. SILDER
Willisau

Rabais
Café Café
vert, garanti qualité supérieure, à fr. 2.— le kilo; idem torréfié à fr. 2.70 le kilo. Thé noir, à fr. 4.— le kilo. Café Malt à fr. 0.70 le kilo.
J. LEPORI, Importation MASSAGNO près Lugano.
J-H-50156-O 17106

Epicerie fine - Comestibles

A. Augsburger-Munger
Rue Neuve 5
Spécialité de Plum-Cake, Biscuits. Cuisses-dames. 10909

Vous avez tort !!

de ne pas employer votre temps libre à la lecture... 8319

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE
Ad. KROEPFLI
Librairie du Premier-Mars

Atelier de Reliure
W. SANDOZ, Cernier
Travaux en tous genres
Réparations
Se recommande. 1790

Cimetière de La Chaux-de-Fonds

Le public est informé que le massif H du Cimetière de la ville (Adultes inhumés du 10 septembre 1882 au 21 octobre 1887. (No de jalons 13977 à 16645), sera prochainement utilisé à nouveau pour les inhumations; en conséquence, tous les monuments et plantations qui s'y trouvent devront être enlevés par les intéressés d'ici au 31 octobre 1923, après avis donné par écrit à la Direction de Police. Passé ce délai, il en sera disposé, conformément aux art. 6 et 9 de la Loi cantonale sur les sépultures (du 10 juillet 1894. 18592

Ces monuments peuvent être placés au Pourtour du Cimetière, moyennant paiement de la taxe prévue par le Règlement. Conseil communal.

ENTREPRISE GENERALE de

17478

VITRERIE Rue Numa-Droz 130
La Chaux-de-Fonds

Ch. JOST & Fils
Poses de vitres à domicile
Verres à vitres — Gros et Détail — Encadrements en tous genres. — Téléphone 14.85 — Bois croisé — Ocumé, aune et bouleau.

La Fabrique d'Horlogerie LA GLYCINE à Bienne

demande de 18763

bons Acheveurs

pour petites pièces, pour travailler en fabrique.

Remonteuses de balanciers

On demande bonnes remonteuses de balanciers pour remontages à la pince sur calibre 10 1/2 lignes. Travail à domicile sorti régulièrement à personne sérieuse. — S'adresser par écrit sous P. 2519 N.. à Publicitas Neuchâtel. P. 2519 N. 18281

Monteurs - Electriciens

Nous cherchons pour de suite dans notre réseau français, deux monteurs électriciens expérimentés tant pour installations intérieures que pour l'extérieur, connaissance de la langue française exigée. — Certificats et offres de salaire sont à envoyer à la Direction des forces électriques de la Goule, à ST-IMIER. p6328J 18630

A vendre Petite Maison avec annexe atelier, très grand jardin... écurie, grange, poulailler, etc.

Rue de la Charrière 99 et 101 Libre pour fin octobre
Prix 24500 fr. Facilités de paiement
S'adresser au bureau d'achat et vente d'Immeubles **Edmond MEYER**, 68, Rue Léopold-Robert 68. Reçoit le matin. 18671

Chiens
A vendre petits chiens Spitz — S'adresser rue du Parc 6, au 3^{me} étage. 18761

ATTENTION!
— Seulement mardi, le 9 octobre, de 9 à 2 heures, au LOCALE, à l'Hôtel des trois Rois, Chambre No. 3, 1^{er} étage; à Chaux-de-Fonds, Hôtel de France, chambre No. 16, 1^{er} étage, de 2 heures et demie à 6 heures, j'achète des 18765

ATELIER DENTIERES
pour une quinzaine douvriers, avec bureaux, quartir des fabriques, à louer pour le 30 avril ou époque à convenir. — Ecrire sous chiffres S. M. 18754, au bureau de l'Impartial. 18754



**AVEZ-VOUS ?
des PARQUETS ?**

Non! Mais nous écurons nos planchers avec le „Krisit“ de Henkel & Cie. S. A., Bâle.
Le paquet 40 cts. dans tous les bons magasins.

Toutes les personnes qui n'ont pu trouver place à l'ASTORIA, pourront voir encore
Cet après-midi et Ce soir
LISSI ARCOS et ESMANOFF
les si extraordinaires danseurs 18783
ENTRÉE LIBRE. Augmentation : 0.20.
Demain Mardi, Concert de Gala

FIAT

Le châssis automobile actuellement le plus perfectionné sur le marché, 6 cylindres 85 x 140, freins sur 4 roues, actionnés par SERVO-MOTEUR, modèle 519, pourra être essayé en TORPÉDO, le 11 Octobre, à LA CHAUX-DE-FONDS, dès 9 h. du matin.
Les départs se feront depuis le Buffet de la Gare
On peut s'inscrire à l'avance au Buffet ou chez les Agents généraux : **SEGESSEMAN & Co**, à SAINT-BLAISE près Neuchâtel. Tél. 68 18767



PLUS DE RIDES!

Il a été possible dans beaucoup de cas de faire disparaître complètement les rides, pattes de mouches et toutes les impuretés de la peau par un nouveau produit absolument inoffensif, sans douleur et peu coûteux. Ni pilules, ni emplâtres, ni poudres, ni bandages ou appareils. 18786
Les résultats obtenus jusqu'à présent ont été très bons et souvent même surprenants. Dans le but de recueillir des attestations, nous offrons à toute personne désireuse d'éliminer ses rides, plis, pattes de mouches, tâches, impuretés de la peau et le mauvais teint, une quantité suffisante pour obtenir un résultat, ceci à titre absolument gratuit et sans frais de port. Nous ne posons d'autre condition que celle de nous faire un rapport véridique sur l'effet du produit. La discrétion la plus absolue est garantie. Ecrivez de suite, ou découpez cette offre. n-30067-z
Etablissement **MARYLAN, GOLDACH 105, St-Gall.**

Remonteur de rouages
petites pièces
Emboîteur très expérimenté
Poseur cadrans et chaussées
trouveraient places immédiatement aux
Fabriques MOVADO
Plusieurs années de pratique indispensables. 18771

Nickeleur- Décorateur
Deux bons ouvriers sont demandés. Entrée immédiate ou à convenir. — S'adresser rue du Parc 187, Bureaux, 1^{er} étage. 18764

Chapeaux
Grand choix de petites CLOCHES de velours, toutes teintes, dep. fr. 9.50, ainsi que formes nouvelles pour dames et jeunes filles depuis fr. 12.—
Au Magasin de Modes Parc 75



Lettre de Neuchâtel

Le carnaval — Symbole et réalité

(Correspondance particulière de l'Impartial)

Neuchâtel, le 7 octobre 1923.

Parler de Carnaval (car c'est bien cela que devient d'année en année notre traditionnelle fête des vendanges), c'est parler de liesse et de joie, c'est donner au peuple neuchâtelois ce « grain de folie », dont Philippe Godet déplorait l'absence chez ses concitoyens. C'est surtout évoquer Venise, celle qui n'est plus, qui est morte depuis des siècles, mais qui est restée la « mère carnavalesque ». Heureuse cité où le Carnaval durait six mois de l'année, du premier dimanche d'octobre à Noël et du jour des Rois au Carême, puis deux semaines à l'Ascension, et puis le jour de la Saint-Marc, enfin à la moindre occasion.

Nous sommes plus sages, nous. Durant trois jours, ou plutôt trois soirs, les travestis sont admis et les masques autorisés jusqu'à la vingt-troisième heure. Cela fait encore le chagrin de pas mal de Neuchâtelois austères, qui voudraient bien envoyer la Fête des vendanges dans la lagune vénitienne ! En attendant, elle ne se porte pas trop mal sur les rives du Vignoble. Chaque année, elle attire des foules plus grandes, qui viennent toujours d'un peu plus loin. Cette année, il y avait des trains spéciaux venant de toutes les directions. On vient de nous dire à la Gare, qu'il est arrivé de partout, aujourd'hui, la bagatelle de 12,000 spectateurs. Ajoutez-y tous les riverains, qui bondaient les trams. C'est au bas mot 15,000 personnes qui sont venues du dehors assister au Cortège des vendanges.

Cela est appréciable à un double point de vue. Neuchâtel, en dehors du mouvement, aime attirer chez elle ses voisins et ses Confédérés. On a, n'est-ce pas, sa petite coquette. D'autre part, au point de vue commercial, ces occasions, si rares chez nous, apportent un peu de sang. Par le temps qui court, chaque goutte est la bienvenue.

Nous n'avons pas eu le temps idéal, car

L'automne a remis son manteau
De vent, de froidure et de pluie...

Cette-ci s'est pourtant arrêtée le matin, et, sous le ciel maussade, tout s'est passé sans mal. Le cortège ne le cédait en rien à celui, pourtant très réussi, de l'année dernière. Son défilé n'a pas duré moins d'une demi-heure. Il comprenait cinq groupes, avec dix-sept chars allégoriques ou artistiques et des quantités de gracieux travestis : pierrots et pierrettes, arlequins, colombines, danseurs, ballerines, dominos de tous genres. Au majestueux Bacchus, juché sur un tonneau à six mètres d'altitude, succédait une auto peuplée d'amables « mutz », satire du boycott automobile bernois. Puis un chalet « Sur l'Alpe », entouré de nombreuses vaches (dont l'une au moins faisait d'assez déplaisantes manières en pleine place Numa-Droz), auxquelles succédait une vache symbolique celle-ci : immense bête en papier mâché, rappelant la fameuse corrida récente, et qui obtint un succès de fou-rire (pauvre police !). Et puis, à côté de quelques très beaux chars fleuris, la « Meule européenne » 1918 flatteuse pour les diplomates qui depuis 1918 tournent autour du pot. Un char de folies, un autre de Rêve, un autre de Danse, un Enfer à donner le frisson, une Helvétia envahie par les Suisses camouflés (style Hugo Stinnes)... Et enfin « La purée cantonale ».

Le symbole est parfois tout près de la réalité, et réciproquement. Cette purée cantonale, à laquelle le public n'a fait aucune ovation, remorquait à sa suite un fisc assez peu sympathique, ma foi. L'une ne va pas sans l'autre, n'est-ce pas ? Or tous ces temps, c'est par devant Monsieur le représentant officiel du pressoir, le défilé, chaque année plus interminable, des contribuables qui sont en contestation avec lui. On sait fort bien que le rôle des agents du fisc est le moins enviable et qu'il n'est pas très aisé. On ne peut pas compter avec la bonne foi de tout le monde. Et s'il échappe encore d'aussi grosses sommes au fisc, ce n'est pas toujours la faute de ce dernier.

Chacun sera d'accord que le pressoir doit pressurer consciencieusement, voire rigoureusement les grosses grappes, qui, cela est connu, ne donnent pas tout leur jus à la République. Le fisc doit procurer à l'Etat le maximum d'argent. Mais à la condition que ce maximum ne soit pas extorqué à la petite gent, à ceux qui, gagnant peu, travaillant dur, réussissent après bien des années à économiser quelques pauvres milliers de francs. Or nous avons été frappé de voir cette année de tout à fait pauvres gens attendant derrière la porte fiscale. Nous nous demandions ce qu'on pouvait bien réclamer à cette classe de contribuables, qui n'a pas même le nécessaire pour vivre.

D'autre part, on nous a signalé des cas concrets, qui montrent que le fisc est souvent mal inspiré et que certaines de ses décisions sont parfaitement injustes et hautement criticables. Comment se fait-il, par exemple, que des traitements fixés par la loi soient arbitrairement surtaxés ? C'est la « méthode » sans doute, qu'il faut critiquer tout entière. Elle consiste à majorer chaque année les ressources et la fortune déclarées par les contribuables. De telle sorte que, dans de nombreux cas, on arrive à cette conséquence : que, plus un homme est âgé, et

plus il s'approche de l'âge d'invalidité, plus il gagne... sur le papier et plus fortement on l'impose.

Le système appliqué actuellement est parfaitement blessant pour un grand nombre d'honnêtes gens qui désirent payer leur compte, mais qui ne peuvent se défendre contre l'arbitraire de certaines décisions fiscales. On ne ménage rien pour dégoûter de la République nombre de citoyens, indignés de la véritable inquisition pratiquée contre eux. La procédure actuelle est doublement dangereuse, parce que tout en disposant une classe de la population, elle n'a d'autre effet que d'inciter les contribuables à la fraude. Du moment que l'Etat est décidé à majorer arbitrairement les chiffres exacts, le public prend de plus en plus ses mesures pour que cette majoration systématique ne lui soit pas dommageable. C'est ainsi qu'en prétendant assainir la situation, on ne fait que l'aggraver toujours plus. Il n'est pas douteux qu'une amnistie inaugurant un nouveau régime fiscal, aurait des résultats bien meilleurs. D'autres cantons en ont fait l'expérience. Mais chez nous, il y a si longtemps que nous attendons une complète refonte fiscale ! Comme disait un de nos députés « nous vivons de tacons ». On verra l'habit que nous finirons par porter, quand on l'aura suffisamment taconné !

Voilà ce que se disaient nombre de spectateurs en regardant défilé, tout à l'heure, le char allégorique où se dressait notre « purée cantonale ». Si ça pouvait servir à quelque chose, le carnaval aurait bien mérité du pays !

Dramatique épisode

Le sauvetage des mineurs de Reading

LONDRES, 6. — On a annoncé que cinq mineurs avaient été retirés de la houillère de Reading, en Ecosse.

Un message officiel publié depuis fait, en ces termes, le récit de la délivrance de ces cinq rescapés :

Vers 2 heures 30, hier matin, une équipe de sauvetage, composée de 10 hommes, qui était parvenue à pénétrer dans une galerie et à s'y enfoncer sur une profondeur de soixante-dix mètres, entendit des coups distincts. Dix hommes de renfort furent immédiatement envoyés et l'on activa le travail de sauvetage. Par un passage fiévreusement pratiqué, il fut d'abord facile de parler aux survivants et, un peu plus tard, de les délivrer. D'après le récit de l'un d'eux, les deux premiers jours qui suivirent la catastrophe furent particulièrement durs pour le petit groupe des cinq. Par suite de la présence du grisou, ils avaient dû renoncer à se servir de leurs lampes et se résigner à l'obscurité. Tremblés jusqu'aux os, ils rampèrent, des heures durant, à travers les débris, pour se réchauffer. Une détonation qu'ils entendirent leur signala la présence d'une équipe de sauvetage et cela leur rendit quelque espoir. Mais, bientôt, le silence se refit autour d'eux et la mort leur apparut de nouveau comme inévitable. Ils l'attendirent en jetant, sur des bouts de papiers qu'ils éparpillaient, leur adieu à leurs familles.

Pendant ces horribles nuits, les survivants perdirent jusqu'au sens du temps. L'un d'eux, qui s'accrochait à la succession des jours et des nuits comme à sa dernière raison de vivre, fixait les dates d'après la croissance de sa barbe. Quand on le délivra hier matin, il croyait n'être qu'au dimanche 30 septembre. Il s'étonne d'avoir pu résister si longtemps à la souffrance.

Un acte héroïque

Un autre rescapé, nommé James Jack, paraît avoir été le boute-en-train du groupe. Tandis que ses camarades, épuisés, souffraient horriblement de la soif, il s'offrit pour leur procurer de l'eau. Quand il revint vers eux avec une provision d'un liquide noir et sale, il leur dit : « Je vais boire le premier pour savoir si l'eau est potable. Si j'en meurs, n'y touchez pas. »

Il but l'eau, la déclara excellente, et tous alors s'en régalaront.

Et hier, au moment où un fonctionnaire de la mine les complimentait sur leur vaillance, James Jack, qui se sentait encore en humeur de plaisanter, lui rétorqua :

« N'allez pas vous imaginer que ce sont les pompes seules qui ont éteint la mine. Chacun de nous cinq y aura contribué ! »

La nouvelle des cinq sauvetages a provoqué partout et surtout dans la région de la catastrophe, un immense soulagement. Elle a, en même temps, ravivé l'espoir de retrouver, sains et saufs, d'autres disparus, et les équipes de sauvetage se sont remises de plus belle à leurs travaux de recherche. Leurs efforts n'auront pas été vains. En effet, un message de Falkirk annonce que trois autres mineurs ont été découverts vivants. On ne les a pas encore dégagés, mais on considère comme certaine leur délivrance à brève échéance.

Une autre dépêche signale qu'on aurait retiré quatre cadavres.

Tempêtes d'automne

Il faut s'attendre à une nouvelle bourrasque

L'équinoxe de septembre avait amené sur les côtes de la Manche une première tempête. Une seconde encore plus forte vient de sévir sur les mêmes régions. Durant la journée entière du 4 octobre et même dès la veille au soir, le vent a soufflé avec violence sans discontinuer. Cette tempête de nord-ouest, même de nord-est, à Cherbourg a dû certainement causer plus d'un sinistre maritime, quoique les prévisions météorologiques aient pu à temps prévenir les marins et les ports.

Cette tempête a pris naissance le 2 octobre au sud de l'Islande sous la forme d'une très légère baisse barométrique. Sous l'action de certains vents de surface, cette baisse barométrique s'est accentuée sur la mer d'Irlande au matin du 3 octobre. Le cyclone ainsi formé a traversé la Normandie dans l'après-midi du 3. Son centre est passé exactement sur Paris à 22 heures et se trouvait le 4, à 7 heures, sur l'Alsace.

Sa marche a donc été extrêmement rapide : redoutable météore qui va maintenant disparaître. La hausse barométrique va, du 4 au 5 octobre, atteindre environ 12 mm. à Paris et la tempête aura complètement cessé sur la Manche. Malheureusement, une autre bourrasque encore plus forte se présente au sud de l'Islande.

Chronique suisse

Exportation de bétail

BERNE, 8. — Tandis qu'en temps normal, avant la guerre, la Suisse exportait en moyenne, chaque année, 20,000 pièces environ de bétail d'élevage et de boucherie, l'exportation a considérablement diminué dans les années d'après-guerre. En 1921, par exemple, 1866 pièces seulement ont franchi la frontière. Depuis lors les chiffres se sont relevés, mais ils sont loin d'atteindre ceux d'avant-guerre. L'apparition de la fièvre aphteuse et les interdictions d'importation élevées à la frontière par les pays voisins ont considérablement influencé le marché du bétail. En ce qui concerne l'année présente, 4998 pièces de bétail ont pu être exportées de janvier à la fin d'août : parmi celles-ci, il y avait 562 animaux destinés à l'élevage, 3,800 vaches pour la boucherie et 455 boeufs. Il y a donc une amélioration sensible puisqu'en 1922, la Suisse n'a exporté que 1766 pièces de bétail. Comme le mouvement vers la frontière se dessine toujours au moment où les troupeaux descendent de la montagne, on peut espérer que les chiffres de cette année seront encore renforcés.

L'édifice du B. I. T.

BERNE, 8. — Le dimanche 21 octobre, donc à la veille de l'ouverture de la Vme Conférence internationale du travail, une fête aura lieu, à Genève, à l'occasion de la pose de la première pierre de l'édifice du Bureau International du Travail. Le Conseil fédéral y sera représenté par M. Scheurer, président de la Confédération, et M. Schukthess, chef du Département fédéral de l'économie publique.

Abondantes chutes de neige

ZURICH, 6. — De fortes chutes de neige continuent d'être signalées partout en montagne. Depuis la nuit passée et samedi matin, la neige a recommencé à tomber en abondance jusqu'à l'altitude de 1100 à 1200 mètres et elle a été particulièrement abondante ces jours-ci sur les cols élevés. Au Simplon, au Saint-Gothard, au Bernhardin et à la Bernina, la couche est par endroits de 40 centimètres d'épaisseur. Jusqu'à présent, le versant sud des Alpes n'a pour ainsi dire pas été affecté par la saute de température : on signalait samedi matin un temps chaud et serein sur la plupart des points au Tessin.

Chronique jurassienne

La crise horlogère au pays de Porrentruy.

Afin de remédier aux effets désastreux de la crise qui a sévi avec une grande intensité dans notre ville, nos autorités municipales, avec une persévérance fort louable, avaient entrepris de nombreuses démarches auprès de certains industriels suisses, afin de les inviter à venir s'installer à Porrentruy. Dernièrement, notre conseil communal entra en pourparlers avec la Société suisse pour la fabrication de la sole artificielle de Emmenbruck ; malheureusement, on apprend que la Viscose vient de renoncer à donner une suite favorable aux propositions qui lui avaient été faites, la qualité de l'eau de notre ville ne répondant pas aux exigences de ce genre de fabrication. Notre conseil communal, malgré cet échec, ne renonce pas à l'espoir d'amener dans notre cité une nouvelle vie industrielle et nous croyons savoir que d'autres démarches seront faites incessamment auprès d'industries susceptibles de s'installer dans nos régions. Cette question, qui préoccupe non seulement les dirigeants de notre ville, mais encore tous les cercles commerciaux, n'est pas facile à solutionner. C'est aujourd'hui que les effets de la crise se font sentir, car d'excellents ouvriers ont quitté notre région pour aller trouver de l'occupation à Bienne, La Chaux-de-Fonds et en France. Nous savons que dans le monde horloger où l'on constate une reprise des affaires on éprouve parfois beaucoup de peine à trouver le personnel nécessaire. Et ceci est encore explicable par le fait que nos horlogers ont trouvé ailleurs des conditions d'engagement beaucoup plus favorables que celles qui leur étaient faites dans nos régions. La baisse des salaires qui s'est particulièrement fait sentir n'encourage pas nos ouvriers à revenir au pays, cependant, ce manque de main d'oeuvre ne constitue pas un obstacle insurmontable. Nous sommes certains que les industriels qui voudraient s'installer dans notre ville trouveraient sans trop de difficultés les éléments ouvriers qui leur seraient nécessaires, pour peu que les conditions de travail et les salaires correspondent à ceux des autres localités, comme Bienne, Saint-Imier, Chaux-de-Fonds. Notre population en effet est travailleuse et nos ouvriers consciencieux et beaucoup d'entre eux, forcés par le chômage, de s'expatrier, ont trouvé en dehors de nos régions des situations très enviables.

Chronique horlogère

La réorganisation patronale horlogère

BERNE, 8. — La « Fédération Horlogère Suisse », examinant cette question, constate qu'elle a fait un grand pas en avant ces derniers temps et une solution, qui sera de nature à mettre un frein à l'avilissement qu'a subi un certain temps le prix de vente de la montre, paraît devoir intervenir d'ici peu.

Cet organe du patronat horloger ne voudrait pas qu'on croie, ainsi que certains communiqués à la presse de la Suisse romande pourraient le laisser supposer, que la Chambre suisse de l'horlogerie et les sections qui en dépendent, se soient désintéressées de la question et qu'elles n'aient rien tenté jusqu'ici pour apporter un remède à la situation actuelle.

Rien n'est plus faux qu'une telle supposition.

Déjà à la fin de l'année passée, le comité central de la Chambre avait consulté ses sections sur les mesures qu'elles envisageaient devoir être prises pour l'assainissement du marché commercial horloger.

Le résultat de cette enquête engagea le comité central à constituer, au début de cette année, une commission générale chargée d'étudier la question, ainsi qu'un certain nombre de sous-commissions se rattachant aux diverses branches de l'industrie horlogère : commissions des fabricants d'horlogerie, des fabricants d'ébauches, des parties annexes, des fabricants de boîtes.

Toutes ces sous-commissions, après de nombreuses réunions, reconnurent la nécessité d'une entente entre les fabricants d'horlogerie et les fournisseurs et préconisèrent la conclusion de conventions entre intéressés, destinées à assurer la stabilité des prix.

La réalisation de ce vœu ne pouvant être obtenue que par une réorganisation des associations patronales, la sous-commission des fabricants d'horlogerie chargea l'association patronale horlogère du district du Locle d'établir un projet de cette réorganisation.

Des contre-projets furent présentés par l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie et l'Union des Syndicats des fabricants de montres or et argent.

Après de nombreuses et ardues discussions, la commission finit par se mettre d'accord sur un nouveau projet tenant compte dans une mesure plus ou moins grande des conceptions des projets primitifs.

En juillet dernier, un rapport de la Chambre suisse de l'horlogerie fut adressé à la commission générale de réorganisation sur la question; la commission se réunit le 14 septembre pour mettre au point le travail effectué par les sous-commissions.

La commission générale, qui se réunit le 4 septembre écoulé, s'attacha à l'examen de la concentration des associations régionales de fabricants d'horlogerie, en laissant de côté les autres points du programme et préconisa la constitution d'une Fédération des associations.

Celles-ci eurent une réunion le 21 septembre pour se prononcer sur les propositions de la commission générale.

Les grandes lignes qui devaient servir à la constitution de la Fédération projetée furent ajoutées et un comité spécial d'action fut chargé de l'élaboration des statuts. Une séance de ce comité eut lieu dans ce but le 26 du même mois et la mise au point rédactionnelle fut opérée par les secrétaires permanents des associations, le 3 courant.

Enfin, une réunion du comité d'action aura lieu vendredi prochain 12 courant, pour l'examen en dernier ressort du projet qui sera soumis ensuite aux assemblées générales des associations pour son adoption définitive.

Ajoutons qu'entre temps, des échanges de vues ont eu lieu avec plusieurs syndicats de branches annexes pour l'établissement de conventions entre eux et la Fédération à créer.

Différence de classes

Un juge d'instruction de Paris, que la crise des loyers oblige à habiter dans la banlieue, prend, chaque soir le train à la gare de Lyon.

L'autre jour, dans le compartiment de seconde classe où il avait pris place, il eut une courte discussion avec une voyageuse au sujet de la fenêtre que ce magistrat, frileux, désirait fermer et que la dame voulait maintenir ouverte.

A bout d'arguments, la dame finit par déclarer d'un air pincé :

— Vous ne semblez pas connaître, monsieur, la différence qu'il y a entre les secondes et les troisièmes.

A quoi le juge répondit :

— Vous vous trompez, madame. Je connais parfaitement les différences de classes. En première, les voyageurs se conduisent mal avec le personnel ; en troisième, c'est le personnel qui se conduit mal avec les voyageurs ; en seconde, ce sont les voyageurs qui se conduisent mal entre eux.

Tabletton chocolat au lait suisse au miel et aux amandes. - 73 Dépôts de vente dans tout le canton de Neuchâtel. Prix par Etui 70 cts. JH9700B 17008 10

Prenez l'heure ZENITH AU CHRONOMETRE VILRNE SAGNE-JULLIARD

Mont-Riant CHAMBY MONTREUX Médecine interne Cure de repos - Diététique. Traitement du diabète à l'Insuline. 17860

SCALA APOLLO

POLIKOUCHKA
Tiré de l'œuvre célèbre de TOLSTOI

Une heure de fou-rire avec Harold Loyd (Lutz) dans
La chasse au renard

L'EXTRA Comédie en deux Parties

PRIX REDUITS

L'Etoile Française **ELMIRE VAUTIER** et **RENÉ NAVARRE** protagonite de
Nouvelle Aurore
dans

VIDOCQ

« Vidocq » est de l'avis général le film le plus captivant de l'époque. 18772

REVUE INTERNATIONALE DE L'HORLOGERIE

XXI^{me} année

ABONNEMENTS
1 an . . . Fr. 10.—
6 mois . . . 5.50

Nombres-spécimens gratuits

On s'abonne à toute époque

Compte de chèques postaux N° IV b. 528

Téléphones 11:55 et 3:95

Administration: La Chaux-de-Fonds (Suisse) rue du Marché 1

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois à LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse) METROPOLE DE L'HORLOGERIE

PÉRIODIQUE abondamment et soigneusement illustré, la REVUE INTERNATIONALE DE L'HORLOGERIE est l'organe d'information par excellence pour tout ce qui touche à la branche de l'horlogerie, à la mécanique, à la bijouterie et aux branches annexes. Publie toutes les nouveautés intéressantes, brevets d'inventions, etc., etc.

DEMANDEZ

L'Horloge de Poche de „l'Impartial“

en usage depuis le 1^{er} OCTOBRE

vient de paraître et est en vente dès ce jour dans nos Bureaux et Dépôts de „L'IMPARTIAL“

Prix 50 ct.

Qui céderait contre paiement
contingents français

pour mouvements et fournitures.
— Ecrire sous chiffres I. P. 18491, au bureau de l'IMPARTIAL. 18491

A VENDRE

On sortirait commandes importantes de **scies à découper** à personne, qui se rendrait acquéreur de l'**outillage complet** pour cette fabrication; conditions très favorables. **Très pressant.** — Ecrire sous chiffres A. B. 18423, au bureau de l'IMPARTIAL. 18423

Potagers

Construction garantie
Prix de Fabrique

PREBANDIER S. A.

NEUCHÂTEL
Téléphone 729

F. z. 508 N. 4480

AVIS aux Aviculteurs!

A vendre grande baraque poulailler, clapier moderne, oies, poules, poussins, canards, primé 1^{re} classe. Terrain à disposition. S'ad. au bur. de l'Impartial. 18432

SALON à vendre

extra soigné, composé de: 4 fauteuils, 1 divan, 1 table ovale dessus marbre, 1 glace ovale, 1 tapis persan, ayant très peu servi. — Faire offres écrites, sous chiffres D. B. 18611, au bureau de l'IMPARTIAL. 18611

Avis aux Propriétaires de Parcs et Jardins

François PERRIN, rue du Temple-Allemand 61. 14066

Se recommande pour la **Taille des Arbres**

15 Millions

Marks véritables

pour 5 frs., franco de port, chez **M. Ad. Kröpff**, Librairie du Premier Mars. 18659

LAIT

Quels paysans livreraient du lait à partir du 1^{er} Novembre 18646

Laiterie de la Paix Paix 61
La Chaux-de-Fonds

FABRICATION SUISSE

PUNAISES CYMA

En vente à la **Librairie Courvoisier**
Rue du Marché 1 La Chaux-de-Fonds 18521

50 ct. la boîte de 100 punaises
20 ct. la boîte de 36 punaises

Fiancés! Attention

A vendre un superbe mobilier, composé de: 18564
1 grand lit de milieu Louis XV, double face, tout complet, avec literie extra, matelas bon crin animal, duvet édrédon,
1 table de nuit, dessus marbre, 1 superbe lavabo, bois dur (4 tiroirs, beau marbre étagère avec belle glace mobile,
1 armoire à glace (glace biseauté),
1 table ronde avec ceinture, le tout en noyer,
3 chaises très solides,
2 tableaux.

Le tout garanti neuf sur facture et cédé au bas prix de fr.

1200.--

S'adresser au **Magasin Continental**
2. Rue Neuve, 2

A vendre

faute d'emploi, une table pr machine à écrire, 85 sur 60, neuve, en chêne, avec 6 tiroirs. S'adresser à M. Louis Jobin, fabrique de boîtes à SAIGNELEGIER. 18586

OCCASION exceptionnelle

Hôtel-Pension. à Genève.
à 3 minutes de la Gare, Restaurant, 5 chambres meublées et 2 alcôves, une petite remise, cave avec futaille, cuisine avec batterie et grand potager. Bonne clientèle. Recette prouvée. Loyer, 1700 fr. par an. A remettre de suite, pour cause de départ, pour 5.500.— francs. — Ecrire, sous chiffres C. 48653 X., à « Publicitas », Genève. JH 40:46-1. 18610

Occasion! A vendre un établi portatif en bois dur, avec 20 tiroirs fermeture à clef, plus un dit pour ajuster à une fenêtre. — S'adresser rue du Versoix 7. 18689

A vendre immédiatement un **Commerce de CYCLES et MOTOS** favorablement situé dans une ville de la Suisse romande. — S'adresser Etude Jean ROULET, Place Purry 5, Neuchâtel. 18612

Faites réparer vos chaussures

AU MAGASIN Soder-von Arx
2 PLACE NEUVE 2

5% Timbres Escompte Neuchâtelois 18507

A vendre 18469
machine à écrire « Monarch Visible », à l'état de neuf, on l'échangerait aussi contre des montres ou mouvements. — Ecrire sous chiffres I. P. 18469, au bureau de l'IMPARTIAL.

MACHINES à vendre

10 machines à décoller Tornos, cap. 16 mm., 3 burins taraudeurs;
2 machines à décoller Petermann, No. 2, avec taraudeurs;
2 machines à décoller, cap. 20 mm, 4 burins taraudeurs;
4 machines Mikron à tailler par génération grand modèle;
4 machines Petermann, à tailler les pignons;
1 machine à fraiser les cannes Bechler;
1 machine Mikron pour mise d'épaisseur;
2 machines à bisauter système Sallaz;
1 machine à fraiser les crochets aux arbres de barillet semi-automatique;
4 balanciers à bras, vis de 50 à 80 mm;
Plusieurs tours mécaniciens, tours outilleur, fraiseuses, étaux limeurs, etc., etc.

Toutes ces machines en bon état, cédées à prix de liquidation.
Faire offres à M. P. Pauli, GRANDVAL.

On sortirait des 18555

Décollages

10 lignes et demie, cylindre. Travail bien rétribué. — Faire offres écrites, sous chiffres A. T. 18355, au bureau de l'Impartial.

Fabricants! PREFECTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS

EXPROPRIATION

pour cause d'utilité publique en faveur de la construction par les Chemins-de-Fer Fédéraux d'un nouveau bâtiment aux voyageurs et d'un bâtiment W. O. publics à la Station des EPLATURES-ORËT, à La Chaux-de-Fonds.

Le Préfet du district de La Chaux-de-Fonds,
Vu un plan d'abornement du terrain exproprié,
Vu un exemplaire du contrat qui a été passé entre la Direction des C. F. F. et M. Jules Stauffer, à La Chaux-de-Fonds,
Vu les articles 33, 34, 35 et 36 de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, du 21 avril 1918,

Fait connaître au public:

1. Que les tableaux et plans indiquant les droits expropriés sont et demeurent déposés à la Préfecture de La Chaux-de-Fonds, pendant trente jours, dès la dernière publication du présent avis dans la Feuille officielle, soit jusqu'au 2 Novembre 1923.

2. Que tous les intéressés doivent formuler par écrit, dans le délai de trente jours ci-dessus indiqué, leurs moyens d'opposition ou leurs réclamations.

3. Que tous les créanciers garantis par gages immobiliers et autres intéressés, doivent produire à la Préfecture de La Chaux-de-Fonds, dans le même délai, les prétentions et revendications qu'ils estimeraient avoir à faire valoir sur les immeubles expropriés, notamment leur réclamation d'intérêt, faute de quoi ils seront exclus de la répartition de l'indemnité, pour autant que leurs droits ne sont pas inscrits au registre foncier.

4. Qu'à partir de ce jour, et sauf cas de force majeure, ou d'autorisation de l'expropriateur, il ne peut être apporté aucun changement notable à l'état des lieux, pas plus qu'aux rapports juridiques de l'immeuble et, qu'en cas d'inobservation de ces prescriptions, les modifications apportées ne seront pas prises en considération pour l'évaluation de l'indemnité.

Doivent présenter leurs oppositions:

a) Ceux qui contestent l'obligation pour eux de céder tout ou partie des immeubles ou droits immobiliers prévus au plan.
b) Ceux qui entendent faire usage du droit d'extension visé aux articles 12 et 14 de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Tous intéressés ne faisant pas valoir leurs droits pendant le délai de trente jours sont réputés admettre l'obligation pour eux de céder les immeubles et les droits immobiliers prévus au plan.

Donné pour trois insertions dans la « Feuille Officielle » et dans le journal « L'Impartial »,
La Chaux-de-Fonds, le 22 Septembre 1923. 17966
LE PRÉFET, A. MATTHIAS.

Couturière

Bonne couturière se recommande pour travailler en journées ou à domicile. Man-teaux, Costumes-Tailleur. — Transformations. Prix modérés. — S'adresser rue du Parc 91, au 1^{er} étage à droite. 18267

RETOUCHEUR 18529
RETOUCHEUSE

trouverait place stable dans Fabrique d'horlogerie, faisant le bon courant et le soigné, 16-19 lignes ancre, plat et Breguet. Place bien rétribuée, salaire fixe à personne qualifiée. — Offres écrites sous chiffres P-4009-F à Publicitas S. A., à Fribourg.

Nickelages

Jenne nickeler-décorateur, sur tour à guillocher, trouverait ouvrage suivi et bien rétribué sur ouvrage tout ordinaire et place d'avenir à personne sérieuse. — S'adresser par écrit, sous chiffres J. H. 18613, au bureau de l'IMPARTIAL. 18613

Acheveurs

sont demandés pour pièces 8³/₄ à 13 lignes. — S'adresser rue Léopold-Robert 109, au 3^{me} étage. 18719

Poseurs de cadrans

On sortirait à domicile des passages de cadrans, en petites pièces ancre, de forme. Preuves de capacité exigées. 18615
S'ad. au bur. de l'Impartial.

Prêt hypothécaire

On prêterait fr. 30,000, contre hypothèque en 1^{er} rang, sur immeuble de rapport. — Conditions avantageuses. — S'adresser à l'Etude René Landry, notaire, Corcelles (Neuchâtel). Téléphone 78. P-2459-N. 17704

A louer pour fin octobre

le magasin de chaussures rue Léopold-Robert 68
S'adresser au 1^{er} Etage. 18582

A louer

Rue Léopold-Robert 58
Pour le 31 Octobre 1923
Un appartement de 4 chambres, cuisine, dépendances et chauffage central.
S'adresser à M. H. Danchaud rue Jacob-Brand 86 Téléphone 638. P-30657-C 16404

A louer

la suite, rue Léopold-Robert.
bel appartement moderne, au soleil, de 5 chambres cabinet de bains alcôve, chauffage central. — S'adresser à M. Charles-Oscar DuBois, gérant, rue Léopold-Robert 35. 18061

Faire-part Deuil. COURVOISIER

Chaussures de luxe

MICHEL

Rue Léopold-Robert 41

Même Maison à Genève et Lausanne **M^{me} JANE PERRIN**
Téléphone 18.94

Toujours derniers Modèles de Paris en chaussures de ville et du soir. 18549

Le Professeur Georges DUQUESNE

Directeur de la Musique Militaire Les Armes-Réunies
23, Rue Fritz-Courvoisier, 23
donnera des leçons particulières de Piano, Solfège, Harmonie, Contrepunt, Orchestrations, Fanfare et Harmonie
Leçons d'instruments à vent

Visiteur de Finissages

pour petites pièces ancre est demandé pour de suite, dans Fabrique de la ville. — Offres à Case postale 10410. 15400

Office commercial

Renseignements commerciaux et privés
Contentieux Encaissements sur toute la Suisse
UNION SUISSE „CREDITREFORM“
Agence de La Chaux-de-Fonds: 11878
Paul ROBERT, Agent de Droit, Rue Léopold-Robert 27.

58, Rue Léopold Robert, 58
AL. GREYER & Co.
Spécialité de **18608**
Nouilles aux œufs
de la Maison Grezet de Couvet

Chez Nelly

Robes et Confections

Rue du Crêt 18

Fabr. Fourneaux Sursee

Offre les meilleurs **POËLS, POTAGERS A GAZ et A CHARBON LESSIVEUSES**

Catalogue Gratuit!

Succ. Berne
Momblyou, Str. 8.
JH-3690-B 17253

Remonteurs de finissages
Remonteurs de rouages
Acheveurs d'échappements
Régleuse, Metteuse en marche
DÉCOTTEUR

pour 10 lignes et demie ancre et petites pièces sont demandés de suite pour travail en fabrique. — Offres rue Léopold-Robert 109 au 1^{er} étage. 18588

Catalogues illustrés pour tous genres de commerces ou industries, sont rapidement exécutés et avec le plus grand soin, par l'Imprimerie **COURVOISIER**, Place Neuve

Vieux journaux!

A vendre un stock de vieux journaux illustrés, revues, à 40 centimes le kilo. — Librairie **C. Lathy.** 18690

AU PROGRÈS

La grande Spécialité en Confections pour dames et fillettes

Manteau en velours de laine 49.— || **Manteau en duveller** 68.—
 qualité souple, grand assortiment de teintes... richement brodé, teintes nouvelles...
Manteau en beau tissu Jacquard façon cloche très élégante 98.—
VOIR L'ÉTALAGE

Le Compas „CYMA”

est **UNIVERSEL**, car sans y adjoindre aucune autre partie, il permet d'exécuter tout ce qu'il est possible de faire avec une pochette toujours coûteuse. — Les pointes ont une de leurs extrémités assez robuste pour pouvoir tracer sur du métal; l'autre extrémité porte une fine pointe faisant arrêt ce qui empêche de faire un trop gros trou dans le papier.

Le compas „CYMA” utilise un porte-mine et un tire-lignes préférables au crayon et à la plume. Le compas „CYMA” est **robuste** et par suite précis; toutes ses pièces sont maintenues bien fixes, dans toutes les positions. Le compas „CYMA” est **durable**, car à part les pointes et la mine, qu'il faut pouvoir remplacer, aucune autre pièce ne peut se perdre; les écrous par exemple ne font qu'un demi-tour. Les pointes se trouvent partout où l'on vend le compas „CYMA”, elles ont d'ailleurs le même diamètre que celui des pointes de phonographes.

Le compas „CYMA” nickelé se met dans un étui et devient le compas de poche idéal. C'est le compas de l'écolier, de l'étudiant, de l'ouvrier du contre-maître et de l'ingénieur.

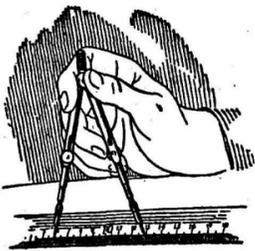
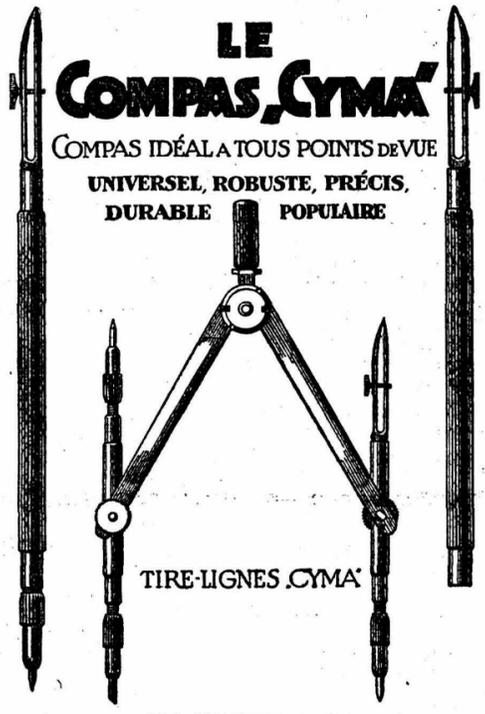


Fig. 1. Les pointes du compas „Cy-ma” permettent de porter une distance et de tracer sur du métal.



Fig. 2. Pour se servir du porte-mine ou du tire-lignes, il suffit de desserrer les écrous. Ceux-ci ne font qu'un demi-tour.



LE COMPAS „CYMA”
 COMPAS IDÉAL A TOUS POINTS DE VUE
 UNIVERSEL, ROBUSTE, PRÉCIS,
 DURABLE POPULAIRE

TIRE-LIGNES „CYMA”

EN VENTE A LA

Librairie Courvoisier

MARCHÉ 1 — LA CHAUX-DE-FONDS

Compas finement nickelé, combiné avec tire-ligne et crayon la pièce fr. 5.— Le même, livrable en pochette façon cuir, la pièce fr. 5.50

Envois au dehors contre remboursement, frais de port en plus.

Toile souveraine fraîche

Fr. 1.— le rouleau 18677

Pharmacie Monnier

Pommes de terre

Belles pommes de terre « Mille-Fleurs », pour encavage. 18781
 Visitez mon entrepôt.
 Cercles de bois dur
 Cercles de bois sapin
 Briquettes aux prix du jour
Epicerie Jeanneret
 1. RUE DU RAVIN. 1
 18656

Pierristes

A sortir, tournages, glaces, gouttes, balanciers, creusures, rubis. On engagerait un ou 2 bons tourneurs en fabrique. Pressant, travail assuré. Bon prix. — S'adresser à M. William Grisel, fabricant à Nolleraue. 18656

Assortiments ancrés

On demande 8769
chef qualifié
 ou ouvrier capable pour diriger la fabrication des levées. Très fort salaire. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. Discret d'honneur assuré. Entrée de suite ou époque à convenir. — S'adresser sous chiffres O. P. 18769 et par écrit au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire

Jeune garçon, de 10 à 13 ans, est demandé. Entrée de suite. S'ad. au bur. de l'Impartial. 18703

Jeune fille

Pour aider au ménage et à la cuisine, est demandée de suite. 18755
 S'ad. au bur. de l'Impartial.

Jeune employé

sérieux, est demandé dans Bureau de la ville. — Faire offres manuscrites, en indiquant prétentions, sous chiffres J. G. 18794, au Bureau de l'IMPARTIAL. 18794

Jeune commis

de Pforzheim, âgé de 23 ans, avec une longue pratique dans l'industrie de Pforzheim, cherche une place dans un bureau. Connaît les langues française et allemande et notions de l'espagnol. — Ecrire sous chiffres H. G. 18791, au bureau de l'IMPARTIAL. 18791

Couturière

M^{me} FRANCONNE, Parc 81. Prix des façons dep. : Manteaux fr. 12, Robes fr. 10, Costumes f. 15, Tailleur f. 45. 18538

retoucheur de réglages

On demande pour Besançon, un bon 18793

Pour cause de départ

A vendre
 salle à manger
 Chambre à coucher

le tout à l'état de neuf. Revendeurs exclus. — S'adresser à M. A. Gagnebin, rue de la Paix 1. 18760

Huile de Harlem

fraîche 18578
Pharmacie MONNIER
 Prix fr. 0.90 le flacon par 6 flacons fr. 5.—

Local Ecurie

A LOUER
 Local à l'usage d'entrepôt, atelier de gros métier ou Garage. Ecurie, place pour 4 à 5 chevaux. — S'adresser rue Léonold Robert 147. 16199

Troncs.

Plusieurs toises de beaux troncs sont à vendre. — S'adresser à M. M. Mathey frères, Les Bulles. 18760

Oui, c'est chez Sagne-Julliard, 38, Léopold Robert, que vous serez le mieux servi.

Horlogerie - Pendulerie
Zénith. Bijouterie. 16934
 5 0/0 S. E. N. & J. 5 %

Bon horloger

ayant pratiqué nombre d'années comme chef d'ébauches, finissages, échappements, terminage de la montre, cherche place analogue, connaît la montre 8 jours (longs et courts ressorts) — Offres écrites sous initiales F. M. 18783, au bureau de l'IMPARTIAL. 18783

Remontages

à la main, sérieux, très habile et capable cherche place de suite ou époque à convenir. — Ecrire sous chiffres A. B. 121 Poste restante (Centrale). 8804

Jeune boulanger

Pâtissier, sachant travailler seul, cherche place de suite. — Adressez offres à M. Ulrich Adam, rue de l'Envers 14. 18795

Bonne lessiveuse

prendrait quelques lessives à faire à l'année 18756
 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A louer

pour cas imprévu, appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, pour fin octobre. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 36, au 1er étage, à droite. 18747

Petit ménage

demande à louer, de suite ou époque à convenir, un logement de 2 ou 3 chambres au soleil. — Ecrire sous initiales A. B. 18744 au bureau de l'IMPARTIAL. 18744

Linoléum

On cherche à acheter quelques mètres de linoléum, usagé, mais en bon état. — S'adresser rue Neuve 10, au 4^{me} étage 18803

A vendre

1 poussette à 4 roues, 1 charrette, 1 poussette de chambre, 100 bouteilles champenoises, 1 établi bois dur, 1 chaise perçée, 1 draperie verte, 1 chaise-longue pliante, 2 peintures sans encadrement (signées Hippolyte Grandjean. 18802
 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A vendre

un potager à bois, en bon état; bas prix. — S'adresser, de 8 h. à midi, rue du Doubs 145, au 1er étage 18805

Antiquité.

A vendre un bureau antique. — S'adresser rue A.-M.-Piaget 45, au 1er étage. 18698

A vendre

un réchaud électrique, 1 litre et demi, 110 volts. 18885
 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A vendre

habits de monsieur (taille 44), pardessus, tricot, pantalons, chemises, bas de laine. — S'adresser rue Jaquet-Droz 37, au 3^{me} étage. 18455

Pompes Funèbres

M^{me} V^o JEAN LÉVI
 Grand choix de cercueils pour incinérations et inhumations
Corbillard automobile
 Prix avantageux
 GOURNAMES et autres ARTICLES MORTUAIRES
 Se charge de toutes démarches et formalités
 Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16
 On expédie au dehors par retour

LANGUE et LITTÉRATURE Italienne

Professeur
Beatrice Graziano-Ravirino
 98, Rue du Parc, 98.
 III^{me} étage
 Même adresse. 76

ESPAGNOL

Technique et Commercial

Mécaniciens

Faiseurs d'Étampes sont demandés au plus vite. Travail suivi. Places stables. — S'adresser chez M. A. Dreyfus, rue Numa-Droz 2A. 18548

On cherche

de suite un bon OF 48472 Z 18634

ouilleur

pour des étampes et des poinçons, de grande précision.
Landis & Cyr S. A. ZOUG

LAMPE

à souder, avec soufflet, pour bottier, d'occasion et en bon état, est demandée. 18534
 S'ad. au bur. de l'Impartial.

MARIAGE

Monsieur, 35 ans, position assurée, désire faire la connaissance d'une Dame, ayant son intérêt. Discretion — Offres écrites sous chiffres N. B. 18670 au bureau de l'IMPARTIAL. 18670

Articles pr Trousseau

Toile écrue bonne qualité double chaîne 180 cm. de large, fr. 2.70 le m
 Bazin belle qualité, 150 cm. de large, fr. 2.95 le m
Damassés, Essuie-mains, Flanelle coton, toiles, etc. 18654
M^{me} F. Moser
 Serre 17, au 2^{me} étage.

Perdu

un bracelet en or devant le No 50 de la rue Jardinière une bague de Monsieur en or avec diamant. — La rapporter contre récompense, à la Pension Gloor, rue du Parc 50 18645

Perruche

envoyée. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue des Sorbiers 17, au pignon 18649

Perdu

un billet de 100.— depuis le No 25 de la rue Léopold-Robert à la rue du Collège. — La rapporter, contre récompense, au Magasin de Cigarettes rue Léonold-Robert 25. 18662

Cartes de condoléances Deuil

LIBRAIRIE COURVOISIER
Albert KAUFMANN
 Manège
 Service spécial de voitures pour ensevelissements
 TÉLÉPHONE 12.57 8231

Madame veuve Maria GROSJEAN et familles,

merciem bien sincèrement toutes les personnes qui leur témoignent tant de sympathie pendant ces jours pénibles qu'ils viennent de traverser.
 Convers, le 5 octobre 1923.
 18662

Comestibles STEIGER

Balance 4 Téléphone 2.38

Escargots, fr. 1.20 la douzaine
 Saumon fumé, fr. 1.80 les 100 grammes
 Gangfisch, cent. 35 la pièce
 Rolmoys, cent. 50 la pièce
 Saucisses de Frankfurt, cent. 90 la paire
 Lièvre frais du pays, à fr. 2.75 la livre
 Civet de lièvre, à fr. 3.— la livre
 Cabillauds, à fr. 1.40 la livre
 Colins, à fr. 1.80 la livre.
 Vengerons vidés, à 80 cent. la livre. 18661

Dentrées Coloniales, Epicerie Fine, Vins et Liqueurs

M^{me} R. EVARD
 Rue de la Balance 14 et Combe Grieurin 7 (Montbrillant)
 Téléphone 20.12 — Téléphone 9.60
 Anciennement: PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

SPÉCIALITÉS de Cafés torréfiés, de Thés et de Chocolats des premières marques

5 % Service d'Escompte Neuchâtois et Jurasien 5 %
 P-22314-c Livraisons à domicile 18558

A vendre

Voitures de maître, soit plusieurs Breaks, Landau, Victorias, Coupés, Phaetons, Chars de chasse, Camions avec siège et à ressorts, pour tous points. un Camion automobile SAURER de 3 1/2 T. à chaîne, avec ratchet, toit et rallonge de pont arrière de m. 1.80 pour transports de bois, roulé seulement 5 mois, le tout en parfait état. Prix avantageux. En outillage, aux écuries à Brugg, toujours un beau choix de chevaux de voiture et de trait: Irlandais, Belges et Hollandais, aux meilleures conditions. — S'adresser à M. Alfred Clerc, voiturier à FLEURIER, ou à M. Edouard Jequier, Hôtel « Eden » à BADEN. 18325

EMIGRATION

Amérique Nord et Sud
Columbia S. A., Bâle
 Rep. de la 1259
Zwischenbart S. A.
 Bâle, New-York, Buenos-Aires
 Rep. Charles BOPP, Combettes 2 (Bel-Air), La Chaux-de-Fonds

Cantonnière

TISSUS pour rideaux
 VITRAGES STORES
 COUSSINS
 EDREDON et PLUMES
 Prix très avantageux

Mlle E. Ryser

Courte pointière 18746
 rue Numa Droz 33

La Fabrique d'horlogerie Ducommun-Lanternier

Besançon

Bien introduits auprès de la clientèle française, demandent de pot ou représentation de montres-bracelets de forme. Pourrait faire un bon chiffre d'affaires. — Adressez les offres 28, Grande-Rue, Besançon. 18798

A vendre une table, un buffet de service, 4 chaises. — S'adresser à Mme Brunschweig, rue du Commerce 17.

Pour l'automne et l'hiver

VELOURS de laine
 belle qualité, 140 cm. de large, tous coloris, le mètre
Fr. 12.50

Gabardine

toutes teintes, 130 cm. de large le mètre.
Fr. 7.90

Mme Marguerite WEILL

Rue Léopold Robert 26
 2^{me} étage
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Téléphone 11.75 18774

Pièces cylindre

6 1/2 lignes ovales
 Remontages bien payés, sont à sortir à ouvrier qualifié 18796
 S'adresser rue du Temple-Allemand 17, au rez-de-chaussée.



CHAPEAUX de DEUIL
COURONNES
 12368
PANIER FLEURI

REVUE DU JOUR

La Chaux-de-Fonds, 8 octobre.

Le marquis de Kendeston-Curzon, plus connu en politique et dans la Cité de Londres sous le nom de lord Curzon, a prononcé à la Conférence impériale de l'Empire britannique un grand discours en 18 points. De manière générale, le noble lord y a été parfaitement insolent, brutal, arrogant et surtout banal; d'une banalité dont les déclarations politiques offrent tant d'exemple qu'on ne la signale même plus. Le « Daily Express » regrette d'y voir la preuve que le gouvernement britannique n'a aucune politique arrêtée pour résoudre le problème européen. Le « Times » blâme lord Curzon d'avoir cherché à ridiculiser l'état de paiements de Londres et d'avoir, par certaines déclarations, laissé supposer à l'Allemagne, si son écroulement était assez complet, que l'Angleterre renoncera à sa part des réparations. Le « Daily Mail » craint que de telles déclarations ne soient de nature à détruire l'œuvre récente de MM. Baldwin et Poincaré à Paris. Et le « Daily News », enfin, estime que le gouvernement britannique aurait été mieux inspiré en demandant à la France de préciser ce qu'elle compte faire et ce qu'elle désire.

Comme pour répondre à ce vœu, M. Poincaré, qui a prononcé dimanche son habituel discours, s'est déclaré prêt à laquider la question des dettes de guerre pour peu qu'on y mette de la bonne volonté. Quant aux lamentations de l'homme d'Etat anglais, le Premier s'est demandé avec quelque apparence d'ironie « pourquoi certains Anglais, qui considèrent le traité de Versailles comme inexécutable, l'ont signé et en ont rédigé les clauses essentielles. » Au tour des Anglais de répondre.

M. Stresemann a prononcé également un discours. Mais, pas plus que les autres, il ne confirme le proverbe : « C'est en parlant qu'on s'entend. » Tout au plus répondit-il à la déduction que Gringoire donne de la politique : « l'art d'illusionner les autres en évitant de s'illusionner soi-même. » Une entente est intervenue entre la Saxe et la Thuringe pour résister aux menaces du fascisme bavarois. D'autre part, une dépêche de Mayence au « Journal » annonce qu'il vient de se tenir dans de nombreuses villes rhénanes une réunion privée des comités séparatistes locaux, où l'on a affirmé l'espoir et le désir d'une rapide séparation de la Prusse. Il faut s'attendre à voir les Rhénans faire prochainement une tentative pour la proclamation de la République, en évitant toute effusion de sang. Le jour fixé pour cet événement restera ignoré de tous, jusqu'à son exécution. Ainsi se réalise, étape par étape, le rêve de désagrégation, de division, et de morcellement de l'Allemagne que les partisans de l'Action française et les traditionalistes convaincus considèrent comme la condition préalable à l'établissement d'une paix définitive en Europe.

En attendant, on signale la reprise de la navigation sur le Rhin, qui était arrêtée depuis le commencement de la résistance passive. Le trafic a atteint la moitié de ce qu'il était dans la même période de 1922. C'est déjà quelque chose. P. B.

A la conférence impériale de Londres

Comment lord Curzon considère la situation de l'Allemagne

LONDRES, 6. — Voici des extraits des points principaux du discours prononcé par lord Curzon devant les premiers ministres des Dominions :

1. Parlant de la paix avec la Turquie, lord Curzon dit qu'il est un ferme partisan de la communauté d'action des Alliés, mais que sa tâche n'a pas été facilitée par l'accord de M. Franklin-Bouillon. Les Turcs étaient persuadés que la France les soutenait sans réserve et cela n'a fait qu'encourager leurs prétentions.

2. Si la situation en Turquie a été sauvée après la guerre et si l'Europe n'a pas été envahie, on doit ce résultat aux seules troupes britanniques stationnées aux Dardanelles et à Constantinople.

3. Le chiffre total des réparations réclamées à l'Allemagne n'a aucun rapport avec la capacité de paiement de l'Allemagne. Ce chiffre n'est que le résultat de l'addition des réclamations de tous les Alliés.

4. La France est opposée à toute réduction de la dette allemande. Toutefois, elle consentirait à la réduire si l'Angleterre et les Etats-Unis réduisaient aussi leurs créances à son égard.

5. L'Angleterre estime que l'Allemagne n'est pas en état de faire immédiatement de forts paiements.

6. L'Angleterre est d'avis que l'occupation de la Ruhr n'est pas le moyen juste de s'assurer les paiements de l'Allemagne. Les paiements seront ajournés pour une période indéfinie.

7. La conséquence de cette situation sera d'augmenter l'exaspération des Allemands et le démentement intérieur de l'Allemagne.

8. Il est hors de contradiction que les résultats de l'occupation de la Ruhr n'ont pas, dans une large mesure, répondu à l'attente optimiste de la Belgique et de la France.

9. Les Italiens se sont retirés de l'affaire aussitôt qu'une occupation militaire prolongée dans la Ruhr parut inévitable.

10. L'offre faite par M. Bonar Law d'annuler les dettes de la France et de l'Italie envers la Grande-Bretagne, offre ayant pour condition l'acceptation du plan britannique pour les réparations, était saisissante (en anglais : startling).

11. Nous n'avons pas eu le moindre désir de prendre le parti de l'Allemagne ou de priver la France de ce qui lui est dû.

12. La réponse des Français et des Belges à la dernière note anglaise a montré que, manifestement, l'Angleterre n'était plus en état d'intervenir utilement.

13. La capitulation de l'Allemagne aurait dû avoir lieu il y a deux ou trois mois. C'est une



M. Scheidemann demande au Reichstag la dictature légale

Une nouvelle algarade de lord Curzon

Tremblement de terre au Canada

imprudences et une sottise que de l'avoir retardée.

14. Nous assistons au commencement du démentement de l'Allemagne, que nous avons toujours craint.

15. M. Baldwin a fait beaucoup à Paris pour établir une atmosphère amicale.

16. M. Poincaré sait que la Grande-Bretagne attend de nouvelles propositions. Qu'attend la France ?

17. La Grande-Bretagne est prête à discuter ces propositions dans un esprit amical.

18. La Grande-Bretagne a déjà fait des concessions qui sont sans exemple afin d'obtenir la restauration économique de l'Europe.

« L'Angleterre ne regrette pas la victoire de la France ! »

Voici encore quelques extraits du discours de lord Curzon qui ont été communiqués à la presse :

— L'Angleterre ne regrette pas la victoire de la France, mais, avec cette victoire sommes-nous plus près d'un règlement ? Le paiement des réparations va-t-il commencer ? Quelle sera la forme de l'administration civile qui va être établie dans la Ruhr ? Voilà des questions dont il est essentiel de connaître les réponses.

Lord Curzon a dit ensuite :

— Le gouvernement français nous a assuré maintes fois que, dès que la résistance passive aurait cessé, le moment serait venu pour les Alliés de discuter entre eux. Autant que je puisse le savoir, le gouvernement a des intentions sincères. Il a pris les mesures que l'on exigeait de lui. Je ferai seulement observer que, bien que la résistance passive ait cessé, en conformité de nos espoirs et de nos désirs, il ne faut pas trop s'attendre à ce qu'elle soit suivie tout à coup d'une coopération enthousiaste.

Le discours de lord Curzon est sévèrement critiqué dans le fond et dans la forme

Suivant le rédacteur politique du journal dominical « Reynolds », le discours de lord Curzon a prononcé un vif mécontentement chez les conservateurs. Dans certains milieux, écrit ce rédacteur, on parle d'un mouvement pour faire partir lord Curzon du Foreign Office et l'on estime que le ministre des Affaires étrangères aurait dû adopter un ton plus diplomatique. Dans certains cercles politiques, on entend des murmures au sujet de la nature des déclarations de lord Curzon. Il ne s'agit pas seulement des déclarations rendues publiques, mais de celles qui devaient rester confidentielles et qui auraient été divulguées en partie. Le rédacteur politique du « Sunday Times » dit que c'est à la demande des premiers ministres des Dominions que le gouvernement britannique a finalement décidé de publier une partie des déclarations de lord Curzon sur la politique extérieure.

Devant le Reichstag

M. Stresemann demande les pleins-pouvoirs

BERLIN, 8. — A la séance de samedi du Reichstag, le chancelier du Reich a présenté les membres du nouveau Cabinet. Les événements des derniers jours ont été violemment critiqués. Depuis l'époque du Cabinet Fehrenbach, on s'est toujours efforcé d'appeler au pouvoir les hommes qui prétendaient qu'en n'utilisant pas leur expérience on avait grandement contribué au fiasco de l'administration de l'Etat. Mais ces hommes qui prétendent que le parlementarisme a fait fiasco, quand se sont-ils mis à la disposition de l'Etat pour lui montrer comment il faut faire ?

Les choses ont été ainsi présentées qu'on pouvait croire que le Cabinet voulait laisser à la Chambre la responsabilité d'une décision. Je tiendrai cela pour un parlementarisme tout à fait mal compris, pour une démocratie mal comprise. Nous demandons au Reichstag une loi d'autorisation pour le prier de se dessaisir en faveur du Cabinet de droits constitutionnels qui donnera au gouvernement des pleins-pouvoirs dépassant de beaucoup tous ceux qui jusqu'à ce jour ont été accordés à un gouvernement. Il était certain qu'étant donnée la situation on ne pouvait pas donner au Cabinet des pleins-pouvoirs en blanc, mais qu'il fallait auparavant être au clair sur les lignes principales.

Et il expose sa politique

Répondant aux journaux nationalistes qui reprochent au gouvernement d'avoir capitulé, M. Stresemann rappelle les déclarations de M. Cuno suivant lesquelles des négociations ne pourraient commencer qu'après le retrait des troupes d'occupation.

Ces messieurs de la droite, qui voient dans la politique de force ce qu'il y a d'essentiel dans la vie des peuples, ne croient certainement pas que la plus grande puissance militaire du monde se retirera d'un territoire occupé quand la puissance occupée fait de cette évacuation une

condition pour entrer en négociations. Peut-être qu'il eût mieux valu abandonner cette résistance passive au moment où elle avait atteint son maximum d'effet. La résistance devait être abandonnée parce que nous ne pouvions plus la maintenir sans désorganiser nos finances. Le courage de prendre la responsabilité de l'abandon inévitable de la résistance passive demande sans doute plus de patriotisme que les phrases creuses au moyen desquelles on s'y oppose. La résistance passive a montré le mensonge de ceux qui ont affirmé au monde que la population rhénane et les travailleurs accueilleraient les Français avec joie.

L'unité du Reich avant tout

Le chancelier commente ensuite le fait que l'offre allemande n'a pas reçu de réponse de l'Entente et déclare que l'Allemagne a suffisamment montré sa bonne volonté. Il faut maintenant que la France donne la preuve qu'elle ne veut réellement pas d'annexion. A cette heure d'excitation nationale on ne peut pas permettre que des tendances subversives ébranlent le Reich à l'intérieur. Le gouvernement bavarois a été obligé de proclamer l'état de siège. Il est hors de doute que le droit du Reich passe avant le droit des Etats fédérés. Il faut mettre fin à la licence effrénée qui mine constamment l'autorité du président du Reich et du Reich lui-même. La Reichswehr doit être tenue à l'écart des luttes politiques dans la mesure où nous lui demandons de rester en dehors de la politique.

Grâce à la dictature légale

Nous demandons aux ouvriers, aux employés et aux fonctionnaires d'accroître leur production, soit par des conventions passées librement, soit au besoin par des mesures des autorités. Nous ne pouvons pas exécuter les mesures urgentes qu'exige cette époque avec l'appareil parlementaire actuel.

M. Gräbe, populaire allemand : — Ecoutez, écoutez.

De tout temps, vous avez été en travers de la dictature légale. (Vifs applaudissements ; protestations des communistes : « Vous voulez profiter de l'état de siège pour gouverner contre les ouvriers ».)

Il dépend de vous (les communistes) que l'état de siège soit dirigé ou non contre vous. L'état de siège a été proclamé contre les tendances subversives qui mettent le Reich en danger et ces mesures vous seront appliquées dans toute leur rigueur.

La discussion est renvoyée à lundi, à 2 heures de l'après-midi.

Les pourparlers Stinnes

Ils sont conduits avec l'assentiment du Reich

DUSSELDORF, 8. — C'est au cours d'une réunion d'industriels rhéno-westphaliens, qui s'est tenue le 30 septembre à Unna, à la frontière des territoires occupés, qu'un certain nombre d'industriels, dont MM Stinnes, Vogler, etc., ont été chargés d'entrer en rapport avec les autorités d'occupation au sujet de la reprise du travail dans la Ruhr. Les délégués se sont tout d'abord rendus à Berlin afin de faire connaître leurs intentions au gouvernement allemand et de lui communiquer les bases sur lesquelles ils pensaient chercher un accord avec les autorités d'occupation.

Munis de l'assentiment de M. Stresemann, ils revenaient hier de Berlin et, après avoir conféré avec M. Krupp von Bohlen dans sa cellule, ils se sont rendus chez le général Denvignes, délégué administratif du commandant.

Les industriels ont été ensuite reçus en audience par le général Degoutte, commandant en chef des troupes d'occupation, auquel ils ont soumis les bases qu'ils avaient envisagées pour la reprise du travail en collaboration complète avec l'autorité française.

Les délégués sont partis dans la soirée pour Berlin afin de communiquer au gouvernement du Reich les résultats de cette entrevue, qui a duré trois heures.

On mande de Mayence au « Journal » : La ville de Coblenze vient de se déclarer prête à acquiescer sa quote-part des frais d'occupation.

Une alliance des Etats de l'Allemagne du Sud contre le fascisme bavarois a été scellée dimanche

BERLIN, 8. — On mande de Leipzig à la « Montag Post » qu'une conférence a eu lieu dimanche matin entre le président du Conseil saxon et M. Frölich, ministre d'Etat de Thuringe, en la présence des ministres de la justice et des ministres de l'intérieur de Dresde et de Weimar. Il s'agissait d'amorcer l'alliance des Etats de l'Allemagne du Sud contre les progrès des fascistes bavarois, alliance réclamée par les communistes et à laquelle ils prétendaient subordonner leur entrée au gouvernement.

Commentant le résultat de cette conférence, le journal déclare que la réalisation du grand plan exigé par les communistes est maintenant un fait accompli, c'est-à-dire que l'accord est complet entre les deux gouvernements sur la coopération des deux Etats. Les événements politiques de Dresde suivraient ainsi le même développement qu'en Saxe. Le journal ajoute que devant le danger qu'une unité politique dans l'Allemagne centrale représenterait pour l'unité allemande, le chancelier a cru devoir mander à Berlin, aujourd'hui lundi, pour conférer avec lui, le président du Conseil saxon, M. Zeigner, et le ministre d'Etat de Thuringe, M. Frölich.

Le Congrès des réfugiés grecs refuse les 10 millions de Mussolini

LONDRES, 8. — On mande d'Athènes aux journaux que le Congrès des réfugiés a refusé les 10 millions de lires que le gouvernement italien offrait pour les réfugiés et les orphelins de Corfou, sur les 50 millions versés par le gouvernement grec.

Des camelots du Roy attaquent par deux fois l'ancien ministre Malvy

CAHORS, 8. — Des incidents provoqués par des camelots du roi ont marqué l'inauguration du monument aux morts dans la commune de Greysse, présidée par M. Malvy, ancien ministre, aux côtés de qui se tenait M. Loubet, sénateur. Comme le cortège se rendait à l'hôtel de ville, un jeune homme s'est précipité sur M. Malvy et lui a lancé un coup de poing au visage. M. Malvy a évité le coup et l'agresseur, repoussé, s'est éloigné. Quelques instants après, un autre agresseur s'approchant de l'ancien ministre, l'a frappé dans le dos avec une arme qu'on croit être un coup de poing américain. Une bagarre s'en est suivie et des coups de revolver ont été tirés, par les camelots du roi disent les uns, par les gendarmes selon les autres, et quatre arrestations ont été opérées, celles de : Georges Trioulet, 26 ans, comptable à Paris ; Amédée Laverne, vendeur de journaux à Paris ; Raymond Batardie, publiciste à Paris, Fernand Verdier, comptable à Paris.

Tous quatre ont été amenés en automobile à Gourdon et les autres camelots du Roy, venus également de Paris ou bien étrangers à la région ont été invités à quitter Greysse. Après leur départ, la cérémonie s'est déroulée sans incidents.

En Suisse

Dans la presse suisse

BERNE, 7. — (Resp.) — Le comité central de l'Association suisse de la Presse a tenu samedi à Berne une séance pour préparer la prochaine assemblée. Il a examiné différentes requêtes des éditeurs de journaux. Le lieu de la prochaine assemblée n'est pas encore fixé. On apprend que M. Weber, président de l'Association de la Presse, et rédacteur aux « Basler Nachrichten » a déclaré formellement ne plus vouloir accepter de nouvelle candidature à la présidence. Dans ce cas, et selon toute probabilité, et selon la coutume établie, la présidence serait confiée à M. Pierre Grellet, rédacteur de la « Gazette de Lausanne ».

Démission du chef d'arme du Génie

BERNE, 8. — Le Conseil fédéral a accepté avec remerciements pour services rendus, la démission du chef d'arme du génie, le colonel Weber qui renoncera à son poste à partir d'avril 1924.

Les Vaudois suppriment la Bourse des vins

LAUSANNE, 8. — L'assemblée générale d'automne de l'Union des négociants en vins des cantons de Vaud et du Valais, réunie samedi à Lausanne, sous la présidence de M. Emile Obrist, négociant en vins, à Vevey, a estimé qu'à la suite du rétablissement de la Mise de Morges, l'organisation d'une grande Bourse des vins n'a plus sa raison d'être cette année. Les cours des vins s'établiront suivant le principe économique de l'offre et de la demande.

Plusieurs marchés en vins 1923 sont du reste déjà conclus et les transactions qui suivront seront sans doute nombreuses cet automne, étant donnée la bonne qualité.

Les barons du fromage et le prix des fromages vaudois

CHATEAUD D'OEX, 7. — La vente des fromages d'été est terminée au Pays d'Enhaut. Les producteurs non fédérés ont vendu de fr. 2.90 à fr. 3.10 le kilo, tandis que les prix des barons étaient de fr. 2.67 à fr. 2.73, prime comprise. Les barons ayant décidé de ne plus vendre aux revendeurs à moins de fr. 3.20 le kilo, une reprise du marché s'est immédiatement produite et la marchandise s'écoule facilement.

Les prix du fendant du Valais

SION, 7. — Le comité de la Société séduisive d'agriculture a estimé de fr. 29 à 31, le prix de la brantée de vendange foulée de 45 litres de fendant de Sion, premier choix, rendue au pressoir.

L'assemblée des marchands de vin de la place de Sion et environs, réunie pour s'occuper du prix de la vendange, a exprimé l'espoir d'obtenir le Sion premier choix à fr. 25.— la brantée de 45 litres de vendange foulée.

A Bâle, un logement arrosé de pétrole prend feu

BALE, 9. — Dimanche matin à 4 heures, un incendie s'est déclaré au rez-de-chaussée d'un immeuble sis à la Markgräferstrasse. Les pompiers accourus trouvèrent le mobilier des trois pièces déjà en flammes car tout avait été arrosé de pétrole. La malveillance est donc nettement établie. Au bout d'une heure, l'incendie, qui avait éclaté en l'absence des locataires, était éteint.